201 20 AOUT 1949 100 FRANCS

France
ILLUSTRATION
LE MONDE ILLUSTRÉ

Illinois U Library

LES ALLEMANDS DES ZONES OCCIDENTALES ONT VOTÉ

Quatre grands partis se disputaient dimanche dernier les suffrages des électeurs de l'Allemagne occidentale. Les chrétiens-démocrates ont obtenu 31 % des voix, les sociaux-démocrates 29,2 % et les libéraux 11,8 %. Quant aux communistes, ils ont recueilli 5,7 % des voix, ce qui leur donne 15 sièges. Phot. A. P.

TARIF DES 4 CATÉGORIES D'ABONNEMENT A FRANCE-ILLUSTRATION

MONDE ILLUSTRÉ
13, rue Saint-Georges

Téléphones { Administration : TRUdaine 82-54 / Rédaction : TRUdaine 78-47 | Chèques postaux : PARIS 4670-19 | Adresse télégraphique : ÉDIFRANCILUS

L'ABONNEMENT N° 1 DONNE DROIT AUX 49 NUMÉROS D'ACTUALITÉS.

L'ABONNEMENT N° 2 EST FORMÉ DES 49 NUMÉROS D'ACTUALITÉS ET DES 24 NUMÉROS DE « FRANCE-ILLUSTRATION LITTÉRAIRE ET THÉATRALE ».

L'ABONNEMENT N° 3 SE COMPOSE DES 52 NUMÉROS ANNUELS, DONT LES TROIS NUMÉROS SPÉCIAUX.

L'ABONNEMENT N° 4 COMPREND LES 52 NUMÉROS ANNUELS, DONT LES 3 NUMÉROS SPÉCIAUX, ET LES 24 NUMÉROS DE « FRANCE-ILLUSTRATION LITTÉRAIRE ET THÉATRALE ».

★

LE SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE ET THÉATRAL RÉSERVÉ AUX SEULS ABONNÉS PARAIT AVEC LE 2e ET LE 4e NUMÉRO DE CHAQUE MOIS.

FRANCE ET UNION FRANÇAISE

	ABONNEMENT N° 1	ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3	ABONNEMENT N° 4
6 mois...	1.950	2.450	2.550	3.050
Un an...	3.900	4.900	5.100	6.100

ÉTRANGER

		ABONNEMENT N° 1		ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3	ABONNEMENT N° 4
U. S. A.	6 mois...	9,30	dollars	11,85	12,05	14,60
	Un an...	18,60		23,70	24,10	29,20
SUISSE.	6 mois...	37,55	francs	47,90	48,65	59,02
	Un an...	75,10	suisses	95,80	97,30	118,04
PORTUGAL.	6 mois...	231,75		295,80	300,50	364,45
	Un an...	463,50	escudos	591,60	601	728,90

AUTRES PAYS : Abonnements payables soit en dollars, escudos, francs suisses, soit en monnaie du pays, soit en francs français.

	ABONNEMENT N° 1	ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3	ABONNEMENT N° 4
6 mois...	2.450	3.125	3.175	3.850
Un an...	4.900	6.250	6.350	7.700

Les abonnements partent obligatoirement du 1er de chaque mois. — Les demandes de changement d'adresse devront être accompagnées de la dernière bande et de 20 fr. en timbre-poste. — Droits de reproduction pour le texte et les illustrations réservés pour tous pays. — Les manuscrits, insérés ou non, ne sont jamais rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

TABLE DES MATIÈRES. Chaque semestre : **50 fr.** — Frais d'envoi : **3 fr. 50** par fascicule.

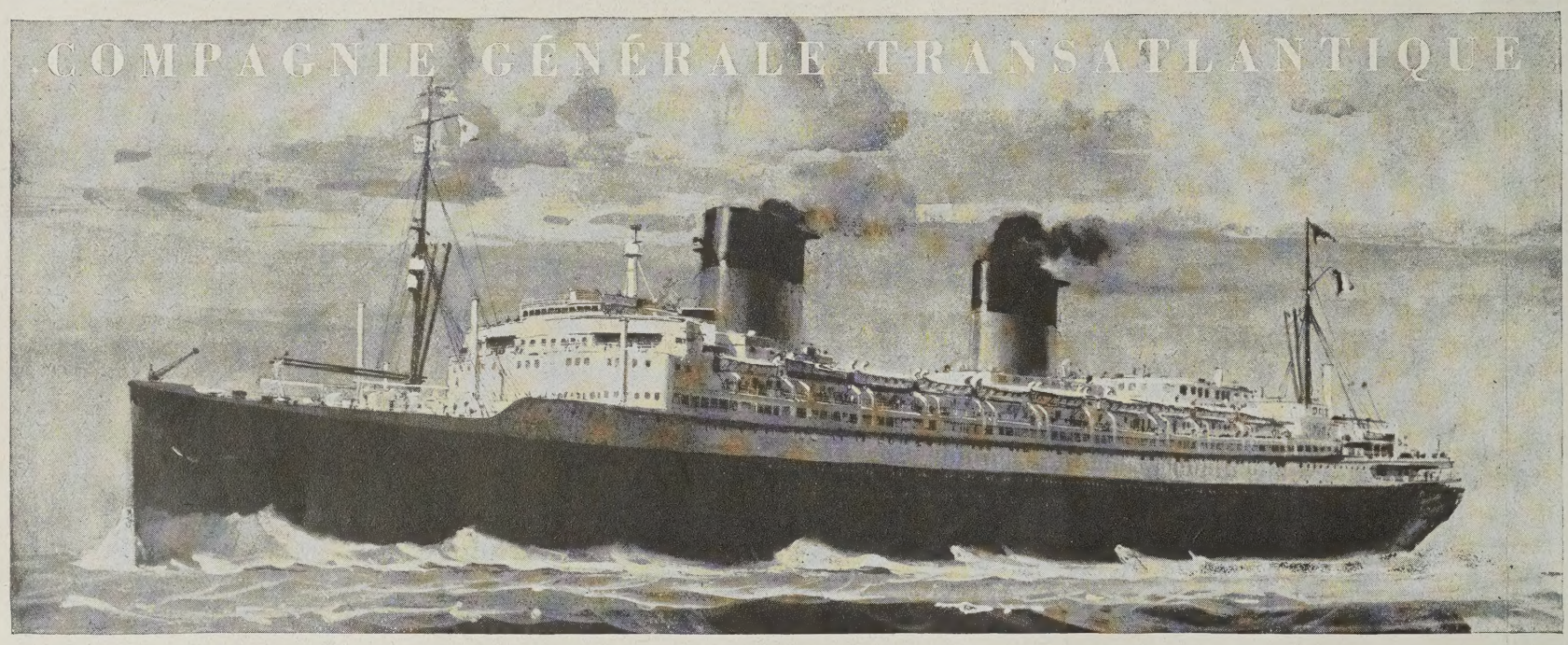

LIGNES LE HAVRE-SOUTHAMPTON-NEW YORK

PROCHAINS DÉPARTS :

ILE-DE-FRANCE	30 août	DE GRASSE	29 septembre
DE GRASSE	5 septembre	ILE-DE-FRANCE	4 octobre
ILE-DE-FRANCE	16 septembre	ILE-DE-FRANCE	22 octobre

S'ADRESSER Cie Gle TRANSATLANTIQUE, 6, RUE AUBER, PARIS - OPÉ. 02-44 ET DANS TOUTES LES AGENCES DE VOYAGES

LA SEMAINE CAMIQUE, par CAMI.

VIEILLE EXPÉRIENCE

LE CHINOIS. — Je ne te crains plus, oncle Sam !... Ma peau n'est plus jaune, elle est rouge !...

— Ne t'excite pas, little boy, j'ai déjà calmé des peaux-rouges !...

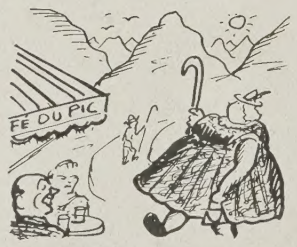

PROVERBE MENTEUR

— Et l'on dit que les montagnes ne se rencontrent jamais !

JAMAIS CONTENTS !

— Vous n'insérez que des romans étrangers. Les auteurs français n'ont donc aucun droit ?...

— Aucun droit ?... Mais on vient de leur accorder le droit d'allocation de chômage !...

BONNE EXCUSE

— Je vais vous expliquer, monsieur l'agent. J'ai profité de cette chaleur pour porter ma dernière chemise au percepteur !...

EXPLICATION RIMÉE

— Quels sont ces films énigmatiques
Que l'on appelle « Films maudits » ?...
— Des films ignorés des critiques.
Et sur lesquels ne fut mot dit!

CINQUIÈME ANNÉE NUMÉRO 201 20 AOUT 1949

France
ILLUSTRATION
LE MONDE ILLUSTRÉ

GEORGES OUDARD
FONDATEUR

G. CAHEN-SALVADOR
DIRECTEUR GÉNÉRAL

LES SAINT-CYRIENS CÉLÈBRENT LE « TRIOMPHE »

A Coëtquidam, où est installée l'Ecole interarmes, les Saint-Cyriens, qui ont retrouvé leur ancien uniforme, ont célébré le Triomphe traditionnel. La promotion de cette année portera le nom du général Frère, qui commanda l'école et mourut en déportation à Ravensbruck. Express Photo.

INSTANTANÉS de la SEMAINE MONDIALE

A NEW DELHI le gouverneur des Etablissements français de l'Inde, M. Goubert, a discuté avec les représentants indigènes les statuts futurs de ces établissements, où un referendum est prévu.

A CASTELGANDOLFO le pape est venu s'installer dans sa résidence estivale, où il séjournera jusqu'en octobre. Pour la première fois depuis très longtemps il interrompra complètement ses audiences.

A WASHINGTON le président Truman est allé accueillir, en personne, le président de la République des Philippines, M. Elpidio Quirino, qui était venu lui rendre une visite de courte durée aux Etats-Unis.

EN ALLEMAGNE OCCIDENTALE de multiples réunions ont marqué la fin de la campagne électorale. On voit ici le docteur Wowig Ehrhard, leader du parti démocrate-chrétien, exposer son programme.

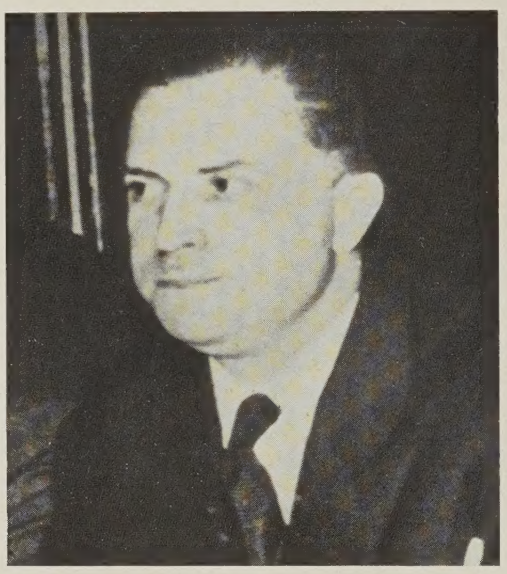

A BRUXELLES, après une longue crise, M. Eyskens (social-chrétien) a formé un gouvernement biparti (huit sociaux-chrétiens et sept libéraux). M. Van Zeeland prend le portefeuille des Affaires étrangères.

A HENDON une cinquantaine d'orphelins de guerre ont quitté la Grande-Bretagne en avion pour aller passer un mois de vacances dans des familles belges. Ils étaient invités par la Royal Belgian Air Force.

A PARIS le personnel des wagons-lits et des wagons-restaurants s'étant mis en grève pour faire aboutir ses revendications, les voyageurs ont été privés du confort que leur offrent habituellement les trains.

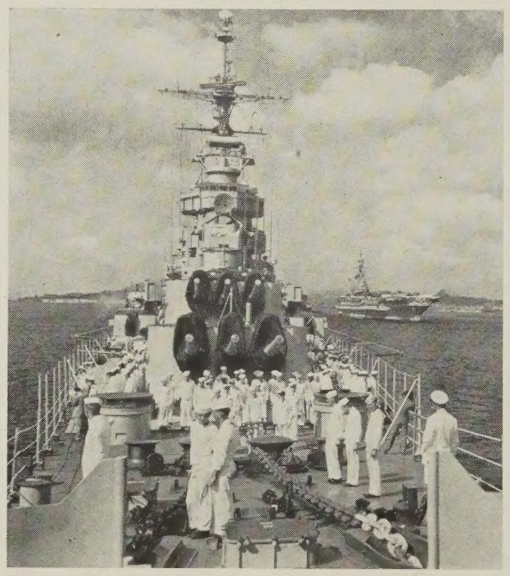

A ISTAMBUL plusieurs unités de la flotte américaine, parmi lesquelles se trouvaient un porte-avions, deux croiseurs et quatre destroyers, ont mouillé dans le port, où elles sont demeurées cinq jours.

A CHYPRE, où s'est manifestée une assez grande agitation, le nouveau gouverneur, sir Andrew Barkworth Wright, est venu prendre possession de son poste, que la situation dans l'île rend délicat.

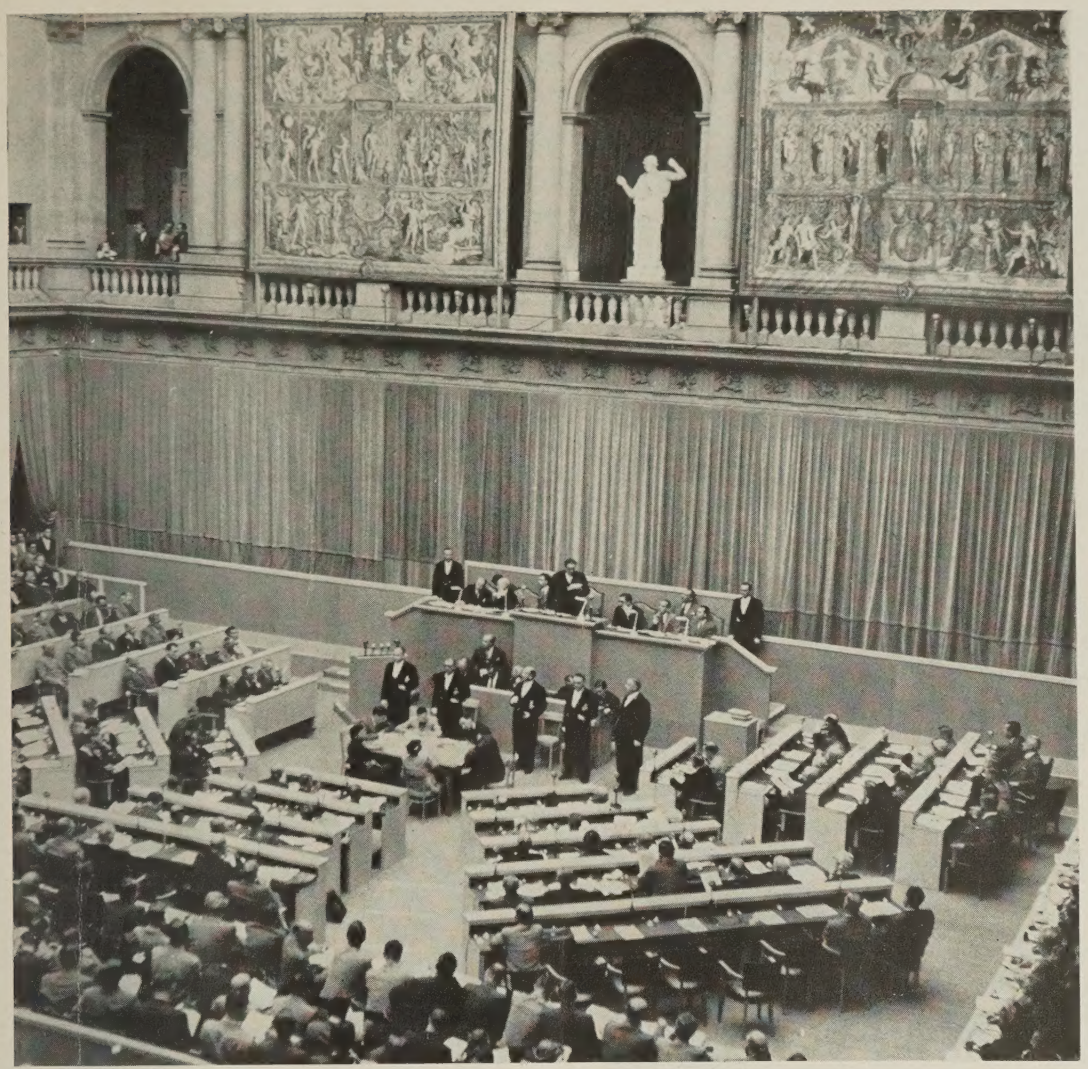

M. Edouard Herriot préside la première séance de l'Assemblée consultative européenne.

A STRASBOURG S'ÉBAUCHE L'UNION EUROPÉENNE

Avec l'ouverture de l'Assemblée consultative européenne Strasbourg a pris décidément figure de capitale internationale. La séance inaugurale a, en effet, revêtu une grande solennité, tandis que les réunions des ministres des Affaires étrangères s'étaient déroulées sans apparat.

Pendant deux jours à huis clos les ministres ont préparé le travail de l'assemblée. Il s'agissait de fournir à celle-ci un programme pour ses séances ultérieures. Et tout de suite des tendances divergentes se sont fait jour. L'assemblée prendrait-elle, comme le désirent d'aucuns, l'aspect d'un parlement international apte à se saisir des problèmes les plus variés ? Ne lui serait-il, au contraire, loisible de se mouvoir que dans des limites assez étroites et préalablement déterminées ?

Bien que son rôle ne soit que consultatif, l'assemblée ne désire peut-être pas que soient évoquées devant elle de manière plus ou moins tapageuse certaines questions épineuses. D'autre part elle n'entend pas, cela se conçoit, être entravée de manière trop rigoureuse. Elle s'arrangera assurément pour s'accorder une liberté de manœuvre qui lui paraît nécessaire dans le règlement qu'elle se donnera.

Là, comme en toute assemblée, le compromis sera nécessaire. Le comité ministériel l'a senti au cours des délibérations préliminaires, quand il s'est agi de déterminer comment ses membres prendraient position devant l'assemblée où ils auront leur banc, réplique du banc du gouvernement en d'autres enceintes. Devait-on exiger quand un membre du comité ministériel prendrait la parole qu'il eût d'abord obtenu l'assentiment de l'unanimité de ses collègues, étant entendu qu'il engageait le comité tout entier ? Tel était, dit-on, l'avis du comte Sforza. Cependant, à la suggestion de M. Robert Schuman, on convint qu'il suffirait de l'approbation de la majorité.

Ce programme des travaux de l'assemblée consultative donne en somme la mesure des pouvoirs de celle-ci. Peut-être estimera-t-elle que l'ordre du jour qui lui est proposé par le comité est mince et voudra-t-elle l'étendre. Bien entendu, cela ne signifie pas qu'elle se prononcera en hâte sur les sujets qui lui seront soumis. Ainsi l'admission de l'Allemagne. On prêtait à M. Winston Churchill l'intention de soulever la question sans attendre. Mais le plus grand nombre ne jugeait pas un pareil débat opportun, et le renvoi à une autre session paraissait s'imposer. L'admission de l'Allemagne provoque en effet des résistances. En particulier, certains délégués auraient souhaité qu'elle fût précédée de l'entrée de la Sarre dans l'organisme européen à titre individuel. Or cette idée a suscité en Allemagne même de vives réactions, et l'on se souvient qu'il y a peu M. Schumacher déclarait qu'il faudrait renoncer si la Sarre y entrait comme « personne politique » à voir l'Allemagne figurer dans l'assemblée européenne. Mais ce ne sont peut-être que propos de campagne électorale.

Le problème allemand, M. Edouard Herriot devait l'évoquer dans son discours d'ouverture. Plus moral encore que politique, le définit-il, en notant qu'on ne pouvait voir sans une certaine angoisse reparaître certaines idéologies fondées sur le culte de la force, sur le « droit du poing ».

M. Churchill, qui le premier lança l'idée de l'Assemblée, arrive a la réunion.

M. Schuman retrouve le comte Sforza, ministre des Affaires étrangères d'Italie.

M. Paul-Henri Spaak (au centre) élu président de l'Assemblée consultative européenne.

M. Lange, ministre des Affaires étrangères de Norvège, préside la délégation de son pays.

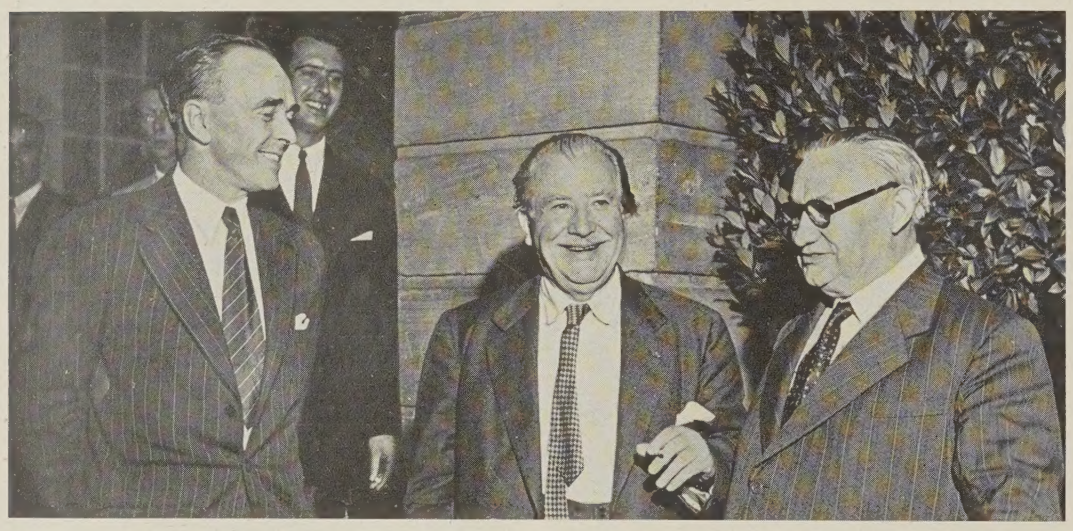

MM. MacBride (Irlande), Joseph Beck (Luxembourg) et Ernest Bevin (Grande-Bretagne).

Les délégués de la Suède : M. Osten Unden (a droite) avec M. Karl Westman (a gauche).

Le président Herriot se rend a l'assemblée.

A l'Allemagne donc de prouver qu'une évolution s'est produite dans ses idées et ses sentiments, qu'elle a appris et oublié.

M. Edouard Herriot n'a pas dissimulé les difficultés qui attendent l'assemblée. Le Conseil de l'Europe, a-t-il dit — reprenant une expression que Poincaré appliquait autrefois à la paix — doit être une création continue.

Déjà, nous l'avons dit, on voit poindre ces difficultés. Tantôt elles portent sur la structure même de l'organisation, tantôt elles revêtent la forme d'incidents sur des cas particuliers. L'un des premiers a eu pour origine une intervention du ministre des Affaires étrangères irlandais, M. Sean MacBride. Il a émis la prétention de saisir le Conseil des revendications de Dublin sur l'Irlande du Nord. A Londres l'émotion a été grande. On y fait remarquer que, lors de toutes récentes élections, l'Irlande du Nord a manifesté par de nombreux suffrages sa volonté de demeurer au sein du Royaume-Uni. De plus, la proposition de M. Sean MacBride ayant été appuyée par le ministre suédois, M. Unden, Londres y a trouvé un motif d'irritation contre la Suède. D'ailleurs on reproche en Grande-Bretagne à M. Unden d'être adversaire de la coopération avec les puissances occidentales.

Quant aux difficultés d'ordre général, on en trouve un exemple dans l'attitude d'une partie des milieux anglais à l'égard d'une éventuelle fédération européenne. On estime dans ces milieux que de nombreuses étapes sont à franchir avant d'envisager une formule fédérale. Tout au plus pourrait-on étudier en commissions les multiples questions soulevées par cette éventualité. Les impatiences ne sont donc pas de mise et l'expérience strasbourgeoise doit être conduite avec la prudence qu'implique toute expérience. Nous touchons là de nouveau au sujet délicat des pouvoirs de l'assemblée et de la manière dont elle comprend son rôle.

Que ces divergences de conceptions provoquent sur place des discussions animées, on n'en sera pas surpris. Tout parlement a ses couloirs et la vie des couloirs est souvent plus active et plus passionnée que le spectacle des séances. Le nouveau parlement strasbourgeois n'échappera point à la règle. Déjà l'on voit s'y dessiner des tendances ; des groupes se forment selon des affinités politiques ; des convictions communes renforcent d'un poids doctrinal des sympathies personnelles. Là comme en toute formation délibérante un jeu destiné à obtenir tel avantage ou à neutraliser telle influence s'exercera. Le caractère international de la réunion fait se rejoindre les socialistes de pays divers tandis que se retrouvent ailleurs les démocrates-chrétiens.

Pour guider cette assemblée il faut évidemment un président dont l'autorité soit incontestée. Dès le premier jour le nom de M. Paul-Henri Spaak a réuni sans effort l'agrément, on peut le dire, de la plupart des délégués. L'expérience politique de l'homme d'Etat belge, l'éclat avec lequel il a représenté son pays au cours de ces dernières années autant que la sympathie qui l'entoure le désignaient pour cette charge difficile.

R. D.

LE GÉNÉRAL KŒNIG

QUITTE LA ZONE D'OCCUPATION

Le 10 août, à l'entrée du pont de Kehl, le général Kœnig a fait ses adieux aux membres du gouvernement militaire et aux troupes françaises stationnées outre-Rhin dont il a salué les drapeaux avant de rentrer en France. Ainsi s'achevait par une cérémonie émouvante de simplicité la première phase de l'occupation.

C'est quelques semaines après la capitulation allemande, en juillet 1945, que le vainqueur de Bir-Hakeim avait été chargé par le gouvernement de représenter la France en Allemagne. Ce que fut sa tâche, il est aisé de l'imaginer si l'on veut bien se représenter qu'il arrivait dans un pays la veille encore ennemi et envers lequel nos soldats eussent pu nourrir des sentiments vindicatifs après une occupation marquée par toutes sortes d'exactions. Le grand mérite de Kœnig aura été de modifier insensiblement l'état d'esprit des occupants et des occupés, de faire comprendre aux uns qu'ils devaient se montrer dignes de la France, aux autres que l'ère des vengeances était close et devait faire place à la compréhension mutuelle pour éviter le retour de guerres aussi meurtrières que celle dont nous sortions.

Le gouverneur militaire n'a d'ailleurs pas caché qu'il était partisan du rapprochement franco-allemand. Tout dans l'œuvre qu'il accomplit durant ces quatre ans visait ce but : aussi bien la remise en état des routes, des ponts et des chemins de fer que celle de l'industrie et de l'agriculture. Chaque mesure qu'il édictait, il s'efforçait de montrer aux Allemands qu'elle leur était en définitive favorable. Mais il comprit vite qu'il n'arriverait à rien de durable s'il ne réussissait à réformer l'esprit de la jeunesse, à lui donner un idéal, en l'occurrence celui de s'intégrer à l'ensemble de l'Europe. Aussi s'ingénia-t-il à développer les échanges culturels, et dans ce domaine sa réussite fut brillante. Grâce à lui la France a retrouvé son immense prestige.

Les élections qui ont eu lieu dimanche dernier marquent le point de départ d'une ère nouvelle. Leurs résultats montrent la voie que les Allemands veulent suivre. Qu'ils se souviennent, avant de prendre les décisions qui engageront leur pays tout entier, de l'avertissement que le général Kœnig leur a donné la veille de son départ : « Ne faites pas peur à l'Europe. »

Phot. U. P.

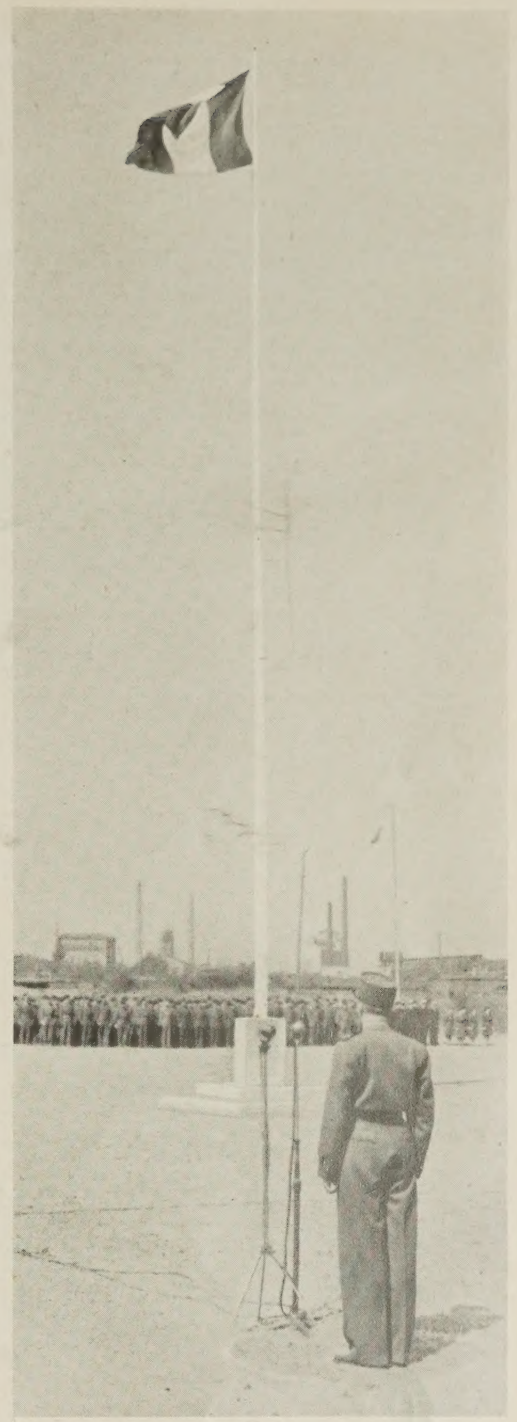

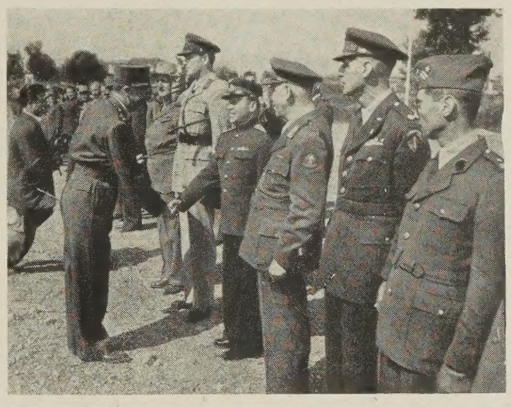

UN DÉTACHEMENT DE LA LÉGION ÉTRANGÈRE REND LES HONNEURS AU GÉNÉRAL KŒNIG, A SON DÉPART DE KEHL. PUIS LE COMMANDANT EN CHEF FRANÇAIS QUITTE LA RIVE ALLEMANDE ET FRANCHIT LE RHIN A PIED SUR LE CÉLÈBRE PONT. IL ARRIVE ENFIN EN TERRITOIRE FRANÇAIS.

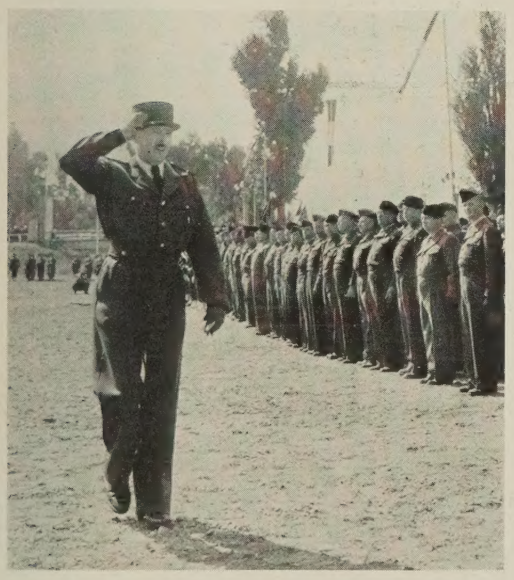

AVANT DE QUITTER LA ZONE FRANÇAISE, LE GÉNÉRAL KŒNIG PASSE EN REVUE LES COLONELS COMMANDANT LES RÉGIMENTS FRANÇAIS STATIONNÉS EN ALLEMAGNE. IL PREND ENSUITE CONGÉ DES ATTACHÉS MILITAIRES ALLIÉS, PUIS ADRESSE AUX TROUPES SON MESSAGE D'ADIEU.

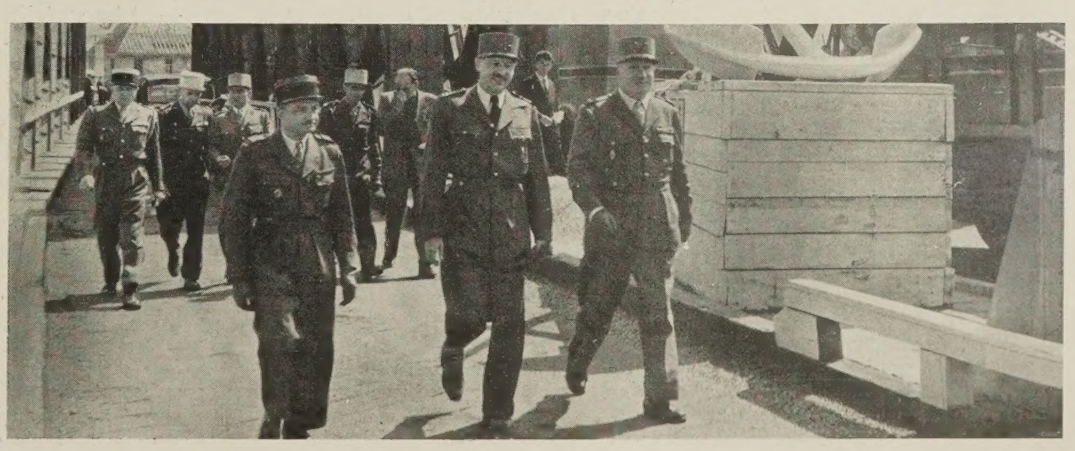

La grande artère transversale est-ouest de Varsovie, qui était encore en chantier au printemps, est maintenant entièrement reconstruite.

LA POLOGNE NOUVELLE

par notre envoyé spécial René Branellec

Varsovie est aujourd'hui à quatre heures d'avion de Paris. Dans deux ans elle en sera à deux heures...

Dans quatre ans, à une heure, et ainsi de suite... et nous serons « amis comme avant », comme dit M. Henri Jeanson.

Mais sur cette peau de chagrin qu'est la planète courent quelques soucis.

Bien des rumeurs nous arrivent de l'Est, toutes brouillées de passions, de contradictions, et que l'on accueille avec foi ou scepticisme selon que l'on est ou non touché par la grâce.

Je me garderai de proposer les lignes suivantes comme le reflet exact de la réalité. Celle-ci est trop complexe pour pouvoir être saisie au travers de quelques instantanés, de quelques scènes hâtivement croquées, de quelques conversations. Mais aussi superficielle qu'elle soit une vue sommaire peut aider à comprendre le problème devant lequel nous nous trouvons.

AU PROLÉTARIAT LA CONDUITE DES AFFAIRES

Je m'étais juré de ne pas écrire une ligne sur la reconstruction de Varsovie : on en a trop dit. Au reste la première impression est qu'en France on est allé plus vite. On se souvient ensuite que nous avons eu, nous, la manne du plan Marshall, des bétonneuses, des camions, des bulldozers. Ici pas un « cent », peu de camions, de bétonneuses, pas de bulldozers ; mais quatre-vingt mille bras d'hommes et de femmes qui ont travaillé jour et nuit pendant cinq ans. L'ardeur n'est pas éteinte. A 1 heure du matin, revenant à mon hôtel, j'ai rencontré une équipe d'écoliers de dix à quatorze ans déblayant les ruines, tandis qu'un peu plus loin se poursuivaient les travaux de la grande artère qui traverse désormais Varsovie d'est en ouest.

Travail forcé ? Oui. Non. On n'en est pas sûr.

— Croyez-vous, me demande un militant du parti, à l'efficacité d'une surveillance généralisée, aussi étroite soit-elle ? Rien n'empêcherait les gens de travailler moins vite s'ils le voulaient. Mais ils veulent reconstruire leur ville...

Au « Bristol » et au « Polonia », sièges des étrangers de passage — le ghetto diplomatique, comme on les appelait du temps que les diplomates n'avaient pas d'autre logis — j'entends établir des comparaisons avec l'année passée, desquelles il apparaît que Varsovie se transforme avec une rapidité inouïe.

— Ce ne sont pas les trois huit qu'ils font ici, me dit un industriel suédois parlant de la journée de travail... ce sont les trois dix... Ce peuple est étonnant.

Il l'est réellement.. Quel est son moteur ? La foi dans le nouveau régime ? Il semble en réalité que les opposants soient nombreux. La masse paysanne catholique est hostile aux nationalisations et l'emporte de beaucoup par le nombre sur les ouvriers, qui eux-mêmes ne sont pas tous ralliés.

— Il y a de mauvaises têtes partout, me rétorque le militant... Comment trouvez-vous notre café ? Bon, n'est-ce pas ?

Il l'est réellement. Les cigarettes qu'il m'offre sont également de qualité. J'ai voulu en acheter ce matin. La vendeuse m'a proposé les marques courantes et, devant mon insistance, m'a glissé dans la main, extrait d'un tiroir, le paquet demandé, comme s'il s'agissait d'un trafic illicite. 350 zlotys les vingt, soit 240 francs. Ce sont les seules cigarettes que l'on fume dans les ministères. Pas dans la rue. Les hommes sont les hommes.

— Au fond, la démocratie a pour but de promouvoir une élite dirigeante, m'a expliqué un autre tenant du régime... Ne jouons pas sur les mots. La classe bourgeoise s'est disqualifiée. Au prolétariat de mener les affaires désormais.

— Est-ce le prolétariat que l'on rencontre dans les bureaux ? me suis-je enquis.

— Il les contrôle, m'a-t-on répliqué.

Mais sur la forme que peut revêtir ce contrôle les explications sont nuageuses.

— N'oubliez pas que nous sommes en période de transition. Il s'agit d'installer les bases du socialisme — pas le socialisme mou et dégénéré que vous connaissez en France.

» Il est exact que nous avons besoin de cadres techniques populaires. Nous formons actuellement une nouvelle jeunesse ; mais déjà les ouvriers qui pendant ces quatre années ont été promus directeurs, directeurs adjoints, contremaîtres constituent une élite à laquelle ne manquent que la culture générale et une formation scientifique plus poussée. Nous les remplaçons aujourd'hui à leur poste de commandement par d'autres hommes afin de pouvoir faire suivre aux premiers les études nécessaires... Nous ne refusons pas la collaboration des vieux cadres, dans la mesure où ceux-ci comprennent que quelque chose est changé en Pologne. »

Sur cette relève, d'ailleurs, je n'arrive pas à obtenir d'éclaircissements supplémentaires.

Quant au niveau de vie des ouvriers, il est également difficile de se faire une opinion, faute de comparaisons possibles. Un système compliqué avait

été adopté après la guerre, combinant l'octroi d'un faible salaire en espèces avec des attributions en nature : denrées et textiles. Mais c'était à l'époque la plus critique durant laquelle tout manquait. Cette étape est dépassée et le rationnement lui-même est aujourd'hui supprimé. Le salaire moyen fixé en janvier 1949 était de 8.500 zlotys par mois, soit 5.950 francs au cours officiel. Je répète que la comparaison ne peut s'en faire avec les salaires français. En fait, si bas qu'il nous paraisse exprimé en chiffres, le standing de l'ouvrier polonais s'est indiscutablement amélioré : on ne voit pas dans les rues de gens mal nourris, vêtus de haillons.

L'ÉDIFICATION DES FONDEMENTS DU SOCIALISME

Les entreprises privées subsistent, car les établissements employant moins de cinquante personnes — à l'instar des domaines de moins de 50 hectares — ont échappé à la nationalisation. Le plan de six ans, qui succédera en 1950 au plan triennal de reconstruction, ne prévoit lui-même qu'un « sérieux pas en avant pour le passage librement consenti de la petite production marchande vers les formes de l'économie socialiste et, par cela même, la destruction graduelle des sources du développement du capitalisme ». Le sort de ces entreprises est évidemment peu enviable. Les contrôles dont ils sont l'objet, la suspicion qui les entoure, les difficultés d'approvisionnement faciliteront beaucoup le « pas en avant » et le hâteront dans maints cas. Pourtant les auteurs du plan n'hésitent pas à dire qu'il est impossible de transformer en six ans la petite production marchande en production socialiste. Cette prudence est encore plus grande en matière agricole, où l'on ne veut rien brusquer afin d'éviter autant que possible tout motif d'agitation. « L'Etat, selon la présidence du Conseil, viendra en aide par tous les moyens aux entreprises agricoles petites et moyennes, limitant l'influence du capitalisme et permettant à la population rurale de bénéficier de machines modernes, grâce à des centres coopératifs de machines. » Il n'est pas douteux que les agriculteurs joueront un grand rôle dans le succès ou l'échec du plan dit « d'édification des fondements du socialisme ». Celui-ci prévoit une augmentation de 80 à 95 % de la production industrielle, objectif qui ne pourra être atteint que si la production agricole de cuir, de lin, de betteraves sucrières, etc., s'accroît simultanément de 35 à 45 %. L'exportation de denrées agricoles figure en effet pour une part importante dans les prévisions de commerce extérieur afin de compenser les importations de machines et de matières premières. Dans ce but l'agriculture se verra en principe octroyer cinquante mille à soixante mille tracteurs fournis en partie par l'étranger, en partie par la production nationale. Pour le moment la mécanisation et la motorisation sont infimes. Les quelque douze mille tracteurs existant actuellement, selon les indications qui m'ont été données, sont pour moitié hors d'usage, « en réparation », m'a-t-on dit... mais les pièces à remplacer n'arrivent pas. En fait, tout au long des 650 kilomètres qui séparent Varsovie de la frontière tchèque je n'en ai vu que deux en service.

— Ce pays aurait besoin de deux cent mille tracteurs, m'assurait un savant économiste américain en voyage d'étude ici.

« Nous ne pourrons investir que ce que nous aurons gagné par nos propres efforts », proclame d'autre part le gouvernement, qui se fonde sur cette idée pour entamer la lutte contre les gaspillages et... l'administration.

« Dans bien des domaines, assure-t-il, on emploie inutilement des hommes qui ne font rien ou presque et l'on gaspille les deniers publics pour les payer. Ne serait-il pas plus rationnel, étant donné que le chômage n'existe pas chez nous, de licencier ces hommes pour leur permettre de se réadapter à quelque nouvelle activité ? »

Cela est certes tout à fait raisonnable et l'U. B., la police secrète, nombreuse, très bien organisée, est là pour aider au tri.

La crainte, comme on sait, est le commencement de la sagesse.

Mais les Polonais ne sont pas sages. Ils sont courageux et indomptables.

DANS CE PAYSAGE D'ENFER S'ÉLEVAIENT LES GHETTOS VARSOVIENS. RUINES ET DÉBRIS COUVRENT DES HECTARES DE TERRAIN. — UNE USINE DE CONFECTION QUI SERA BIENTOT PRÊTE AU TRAVAIL. — UNE RUE COMMERÇANTE.

LA COLONNE SIGISMOND RÉÉDIFIÉE EN 1949.

DU GRATTE-CIEL IL NE RESTE QUE LA CARCASSE.

PRAJA, LE SEUL QUARTIER QUI FUT ÉPARGNÉ.

Ils n'aiment pas beaucoup plus les Russes que les Allemands. On a commencé par mettre à la porte des « territoires récupérés » de l'ouest 8 millions d'Allemands. On n'en parle plus. On parle à peine davantage des Russes. Ceux-ci sont fort discrets d'ailleurs et entendent ne pas s'immiscer dans la politique intérieure polonaise. Est-ce exact ? Inexact ? Les points de vue sont trop contradictoires pour que l'on puisse porter là-dessus un jugement quelconque. Je remarque en tout cas le petit nombre de photos de Staline exhibées dans les vitrines. Celles des dirigeants polonais sont rares elles-mêmes y compris l'effigie de M. Boleslas Bierut, qui ressemble à un professeur d'université pas commode. Nulle tendance au culte des « surhommes » et cela est sympathique.

La politique du gouvernement est habile et prudente.

— Plus prudente et lente que ne le souhaiterait Moscou, affirment certains.

LA LUTTE CONTRE L'ÉGLISE

On me cite en exemple la question religieuse, où l'on se garde d'intervenir avec brutalité. On agit cependant. Mais l'on n'ignore pas la force des catholiques. Un fait récent l'a montré avec éclat. « La Vierge de Lublin a pleuré des larmes de sang. » Le bruit de ce miracle s'est répandu comme une traînée de poudre dans le pays, malgré le silence officiel — le gouvernement préférant s'abstenir de commenter ou de démentir un phénomène semblable même si l'on pouvait avoir quelque doute sur sa réalité. Car une autre réalité est que des foules immenses de pèlerins sont accourues au lieu de la manifestation divine, et, dans ce pays qui se targue d'être à l'avant-garde du progrès, s'est produite une soudaine cristallisation collective du sentiment religieux, prenant, après les attaques dont le clergé a été l'objet, la forme d'une revanche et d'une protestation solennelle.

Les attaques contre le clergé ne s'étalent pas sur six colonnes. Simplement, en deuxième ou troisième page des journaux, on relate négligemment, en quelques lignes, la condamnation de l'évêque de X., qui n'a pas payé ses gages à sa domestique. On affecte de n'y attacher aucune importance. D'autre part, par une apparente anomalie, alors que toutes les grandes propriétés étaient nationalisées, on n'a pas touché aux biens de l'Eglise. Mais de temps à autre éclate une grève du personnel employé dans ses domaines... Méthodes perfides, mais incontestablement habiles.

Pourquoi cette lutte qui, en dépit des formidables avantages dont jouit un gouvernement autoritaire, comporte des dangers sérieux ?

Elle se comprend mieux quand on se souvient de l'influence considérable du clergé dans la vie politique des pays de l'Est européen — influence incomparablement plus forte et plus active qu'en France par exemple. Un partage n'est pas concevable ; un ralliement du clergé ne l'est guère davantage. Un accord réel supposerait un changement complet des habitudes. Sans lui, l'épreuve de force est inévitable.

Or le gouvernement, en dépit des oppositions, a pour lui des résultats tangibles : réformes sociales, augmentation de la production, développement des exportations, amélioration du niveau de vie ouvrier.

LES POLONAIS NE SONT PAS UNANIMES SUR L'ÉFFICACITÉ DU RÉGIME ACTUEL

— L'aile marchante du parti est allée trop loin, m'a-t-on fait remarquer. Dans l'enthousiasme des débuts elle a imposé des normes de travail très dures. Aujourd'hui les ouvriers, particulièrement dans les mines, les jugent telles que le rendement « se tasse ». On n'atteindra pas les objectifs du plan cette année et cela cause un gros souci aux responsables.

Comme je tentais d'obtenir quelques lumières à ce sujet on me déclara que l'on n'était pas au courant d'une baisse de rendement, mais qu'il y a encore dans les mines 40.000 travailleurs allemands, que ceux-ci ne témoignent pas d'un zèle excessif, qu'enfin si par malchance il arrivait que tous les chiffres du plan ne fussent pas accessibles il n'en fallait pas exagérer l'importance. Raisonnement impossible à réfuter dans quelque pays que ce soit. Mais il semble que la déclaration de principe du gouvernement concernant les investissements... « Nous n'attendons rien de l'étranger » soit sujette à revision... si l'occasion se présentait.

— L'Angleterre a besoin de denrées. Nous pourrions les lui fournir ; mais il faut nous mettre en mesure de le faire.

Ce qui signifie que l'on accepterait volontiers tracteurs et même capitaux facilitant une exploitation plus moderne de la terre.

Que l'on soit parti de zéro ou presque dans un pays ravagé par la guerre et soumis aussitôt après à des migrations massives portant sur 5 millions de nationaux s'en allant peupler la Poméranie et la Silésie peut signifier qu'une amélioration était en quelque manière inévitable. Mais la moindre objectivité amène à reconnaître d'abord le courage de ce peuple qui, loin de se laisser abattre par l'immensité et la difficulté de la tâche à entreprendre, s'y est jeté comme dans une bataille avec une ardeur et une volonté de vaincre impressionnantes. Il faut ensuite admettre ou que ce peuple traditionnellement indomptable et qui montre depuis cinq ans une vitalité enviable soit devenu le plus patient du monde ou que le régime sous lequel il vit lui semble supportable. Ce n'est pas là une conclusion définitive. J'ignore ce que l'avenir réserve à la Pologne et si elle a trouvé une stabilité parfaite. Le régime actuel ne s'en laisse pas conter sous le rapport de la critique et ne plaisante pas sur le chapitre de l'auto-défense. La liberté individuelle, la franche expression des opinions, l'opposition, pour tout dire, ne sont guère tolérées. C'est le revers de la médaille, et il est grave. Maints témoignages prouvent qu'il n'est pas du goût... disons d'une énorme minorité de Polonais. De là à pronostiquer des changements profonds, tel un renversement du régime, il y a loin. Et l'U. B. veille. A supposer même, hypothèse toute gratuite, qu'elle se trouvât un jour débordée, elle et le gouvernement qu'elle a la charge de protéger ; que les communistes, qui, pour être numériquement moins forts que l'ensemble des opposants, constituent une armature solide, fussent chassés des leviers de commande, la situation ne ferait que croître en complexité... et en aventure. L'U. R. S. S. est à la porte. Une porte fermée par un double rang de barbelés ; mais qui s'ouvrirait toute grande à l'occasion, en même temps que celles des prisons...

A la vérité, qui songerait sérieusement à courir une chance si aléatoire... ou si certaine ?

LE MOISSONNEUR POUSSE SON ROBUSTE ATTELAGE A TRAVERS LES BLÉS MURS.

LE NOMBRE DES TRACTEURS EN SERVICE EST ENCORE FORT LIMITÉ...

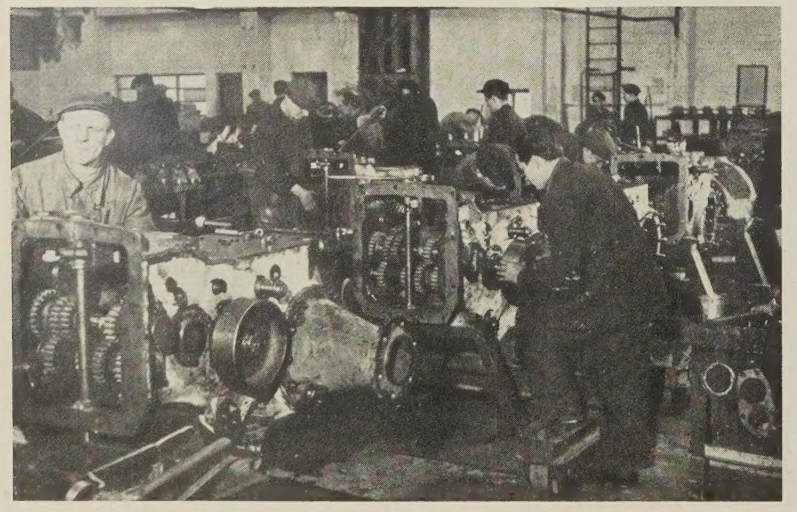

... MAIS ON EN CONSTRUIT, NOTAMMENT DANS CES ATELIERS D'URSUS.

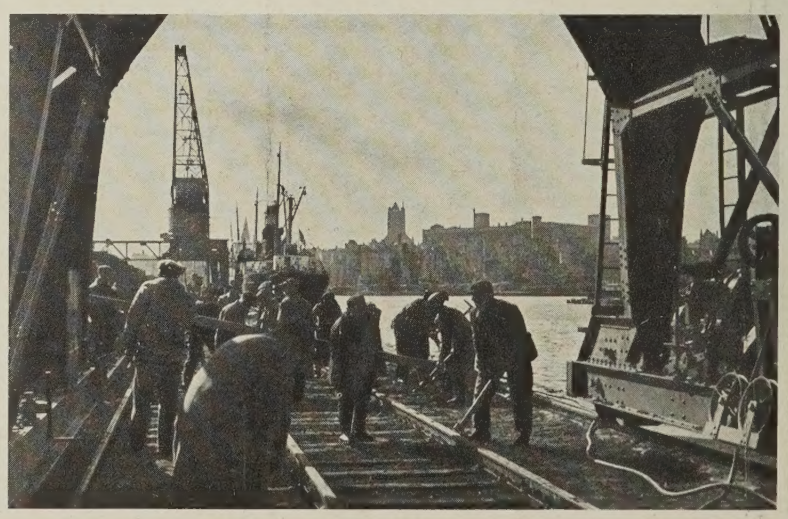

LA RÉFECTION DES VOIES FERRÉES SUR LE QUAI DE DANEMARK, A SZCZECIN.

FÊTE DES LIS EN CAMPANIE

CHAQUE année à Nole, centre actif de la Campanie, se déroule une grande fête en l'honneur de saint Paulin, qui fut évêque de la ville, où sa sépulture est voisine de celle de son prédécesseur, saint Félix. Saint Paulin naquit à Bordeaux vers 353, d'une famille chrétienne ; il eut pour précepteur le poète Ausone. Après la mort de son fils et ayant distribué ses biens, il se fit prêtre.

Le cortège populaire qui célèbre sa mémoire est remarquable par les huit tours appelées « les lis » (i gigli) qu'on porte à travers les rues. Hautes comme des maisons, elles exigent des hommes qui les meuvent, bien qu'elles soient en charpente légère, force et adresse. Elles sont richement décorées et couronnées de la statue de saint Paulin. Tout autour se déploie la joie bariolée et sonore de la foule italienne. Le bon évêque n'en eût point été fâché. La tradition ne lui attribue-t-elle pas l'invention des cloches ?

Photographies Keystone.

L'UNE DES MEILLEURES D'UNE SÉRIE DE 16 PHOTOS DE LA MÊME GIRAFE PRISES AU COURS D'UNE DEMI-HEURE DE RÉPTATION, A BON VENT, DANS L'HERBE. LA GIRAFE N'A PAS ENCORE COMPRIS.

ET LES BÊTES N'EN ONT RIEN SU...

PAR PIERRE ICHAC

Un administrateur colonial de mes amis m'a raconté qu'un jour il avait été conduit sur la piste de je ne sais plus quelles antilopes par le docteur Gromier, le fameux naturaliste, le virtuose incomparable de la chasse et de la photographie de la faune africaine. Les deux hommes s'avançaient apparemment en vue des antilopes, et à mesure qu'ils s'en approchaient l'administrateur s'étonnait de voir le troupeau conserver son calme. Il s'en ouvrit au docteur Gromier. « Ne vous inquiétez pas, dit ce dernier : à leurs yeux, nous faisons partie du paysage ! »

Tout photographe désireux de se mesurer avec des animaux quels qu'ils soient — des éléphants aux lapins, aux oiseaux, voire aux insectes — doit s'inspirer de cet exemple et se donner pour objectif essentiel de « faire partie du paysage ». Comme le chasseur à la carabine, il lui faut surprendre un gibier méfiant et souvent mieux armé que l'homme pour s'enfuir ou se défendre ; il lui faut arriver jusqu'à des proximités incroyables : 30, 20 mètres, parfois beaucoup moins. Mais la victoire photographique a besoin d'être plus complète que l'autre : à la première détonation le chasseur est découvert ; après la première photographie son confrère doit rester insoupçonné des fauves les plus attentifs et poursuivre la série de ses images.

La technique idéale pour photographier les bêtes sauvages consisterait, comme l'inoubliable *Charlot soldat*, à se transformer en arbre (après tout ce n'est pas impossible et c'est un peu le rôle que joue l'homme debout lorsque, au cours de son approche, il s'immobilise chaque fois qu'une antilope ou un buffle lève la tête) ou à se déguiser en animal, comme les Bushmen de l'Afrique du Sud, qui se dissimulent sous une peau d'autruche, ou les Peuhls de l'Afrique occidentale française, qui, arc et flèches à la main, imitent le gros oiseau noir appelé calao, dont ils portent l'énorme bec fixé sur leur tête au sommet d'un long cou en bois.

En fait, bien que certains animaux, tels les girafes, les singes et naturellement les oiseaux, possèdent une vue d'une acuité et d'une perspicacité étonnantes, c'est par la subtilité plus extraordinaire encore de leur odorat que la plupart des quadrupèdes assurent leur sauvegarde. La moindre brise apportant le soupçon de l'odeur d'un homme attire immédiatement dans sa direction l'attention de tous. Les mufles se lèvent, les oreilles velues sont grandes ouvertes, les yeux explorent la zone suspecte. Les éléphants humectent dans leur bouche l'extrémité de leur trompe et tendent celle-ci vers l'ennemi inconnu. J'ai connu dans la forêt du Cameroun un éléphant qui avait eu un

DANS LA GRANDE FORÊT ÉQUATORIALE LA VÉGÉTATION TROP TOUFFUE DISSIMULE LES PLUS GROS ANIMAUX ET INTERDIT L'EMPLOI DU TÉLÉOBJECTIF. C'EST A BOUT PORTANT — ICI A 12 MÈTRES — QU'IL FAUT SURPRENDRE LE PASSAGE D'UN PORTEUR D'IVOIRE DANS UNE EXCEPTIONNELLE ÉCLAIRCIE.

CI-DESSUS : UN CYNOCÉPHALE VIENT BOIRE A LA DERNIÈRE MARE DE LA SAISON SÈCHE. A PEINE Y EST-IL INSTALLÉ QU'UN PHACOCHÈRE ASSOIFFÉ LE MET EN FUITE (CI-DESSOUS). CES DEUX PHOTOGRAPHIES ONT ÉTÉ PRISES DES BRANCHES DÉFEUILLÉES (ET... ÉPINEUSES !) D'UN ARBRE, A 30 MÈTRES DE DISTANCE.

tronçon de sa trompe à demi détaché par un coup de fusil. Afin de mieux sentir il pliait sa trompe au niveau de la coupure et tendait vers moi les deux trous roses de ses narines. On croyait voir un fusil de chasse, culasse ouverte.

Parfois l'indice apporté par le vent reste sans confirmation, et au bout de peu de temps les animaux se rassurent et retournent à leurs occupations. Sinon, ce sera la fuite ou, éventuellement, la charge. C'est dire que la condition première de la « fusion dans le paysage » — l'une des sensations les plus exaltantes qui soient — est la surveillance permanente de la direction du vent. A chaque orientation nouvelle devra correspondre une manœuvre du photographe.

L'expérience prouve que si l'on veut réussir à aborder de près des animaux sauvages généralement très méfiants le seul moyen efficace consiste à se laisser approcher d'eux, à aller les attendre à leur passage. Si le vent est favorable on reste stupéfait de la facilité avec laquelle un homme immobile, surtout s'il est accroupi ou à genoux, peut passer inaperçu d'animaux en éveil.

L'une des solutions les plus payantes pour qui dispose d'une patience à toute épreuve consiste à s'installer à l'affût dans les branches d'un arbre, à 3 ou 4 mètres du sol, près d'un rendez-vous habituel d'animaux sauvages : mare, saline ou pâturage. Dans les climats chauds l'odeur a tendance à monter. Les animaux ne vous sentent pas. Ils ne vous voient pas non plus, parce que, d'après leur expérience, seuls les singes (et non les hommes) montent aux arbres.

Les problèmes purement photographiques, si délicats pourtant, ne sont rien auprès de ceux que je viens d'évoquer.

LE PHOTOGRAPHE COURBÉ EN DEUX AVANCE A BON VENT : LES BUBALES IM
BILES LE SURVEILLENT (CI-DESSUS). — CI-DESSOUS : ARRIVÉ A COURTE DISTAN
IL MONTE DANS UN ARBRE. L'ODEUR DE L'HOMME INQUIÈTE LES BUBALES, M
ILS OUBLIENT DE REGARDER AU-DESSUS DE LEURS TÊTES ET RESTENT PERPLEX

MERS-EL-KÉBIR POSSÈDE UNE ÉCOLE DE RADAR OU DE NOMBREUX ÉLÈVES VIENNENT ASSIDUMENT S'INITIER AUX APPLICATIONS DE CETTE DÉCOUVERTE.

UNE BASE " ATOMIQUE " EN AFRIQUE DU NORD

MERS-EL-KÉBIR

PAR NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL HENRI LE MASSON

La plupart des manuels de géographie enseignent encore à nos enfants que la France compte cinq ports militaires : Cherbourg, Brest, Lorient, Rochefort, Toulon. Rares sont ceux où l'on a substitué Bizerte à Rochefort, qui n'est plus un port militaire ; il n'en est aucun, à notre connaissance, qui mentionne Mers-el-Kébir, et sans doute ce nom serait-il encore inconnu du grand public sans le drame de juillet 1940. Mers-el-Kébir, pourtant, est très authentiquement un de nos grands ports militaires : il est né officiellement le 12 avril 1939. De graves événements retenaient alors l'attention des Français : on était à la veille de l'agression italienne contre l'Albanie et bien peu de gens certainement, en dehors des milieux maritimes, ont remarqué le décret-loi qui constitue l'acte de naissance de la nouvelle base et qui précisait du point de vue naval la loi du 16 juillet 1934 déclarant d'utilité publique la réalisation dans la partie nord de la baie de Mers-el-Kébir d'une annexe du port d'Oran.

A l'origine de tous les ports de guerre que nous avons rencontrés se trouve une raison d'ordre militaire ou géographique. La destinée de Mers-el-Kébir était sans doute marquée depuis longtemps puisqu'en langue arabe Mers-el-Kébir signifie « le grand port ». Jusqu'au jour où les digues qui abritent le plan d'eau de la nouvelle base ont émergé, Mers-el-Kébir ne se présentait cependant que sous l'aspect d'une grande baie largement ouverte, affectant à peu près la forme d'une demi-ellipse, bordée à ses extrémités par deux avancées rocheuses, le Santon au nord et, au sud, Santa-Cruz ; derrière Santa-Cruz s'aperçoivent Oran et son port. L'aspect du site est imposant : la côte est élevée ; si le Santon et Santa-Cruz ne se dressent qu'à 300 mètres environ, l'arc de cercle de la baie est dominé dans toute sa longueur par les hauteurs du djebel Murdjadjo, dont la crête fauve atteint quelque 500 mètres, presque à toucher le rivage. En fait l'intérêt et la valeur de cette baie avaient été reconnus depuis longtemps ; les Espagnols, qui ont occupé la région pendant trois cents ans, bien avant l'installation des Français au début de la conquête de l'Algérie, n'avaient pas le site actuel d'Oran : leurs navires mouillaient sur la rade de Mers-el-Kébir et, pour marquer leur présence, ils avaient édifié trois forts sur les hauteurs dominant celle-ci ; les remparts de ces forts subsistent toujours et la grande jetée nord s'accroche au rivage au pied de l'un d'eux, le fort de Mers-el-Kébir, dont les maçonneries d'une blancheur éclatante sont bâties sur une pointe prolongeant le Santon.

La création de Mers-el-Kébir s'explique par le besoin qui se fit sentir avant la guerre de 1939 de disposer en Méditerranée d'une base en retrait qui serait plus éloignée des aérodromes italiens que ne l'étaient Toulon et Bizerte, et où nos forces navales trouveraient un abri et les ressources nécessaires pour assurer leur entretien courant et se ravitailler rapidement en vivres, munitions et combustibles. L'existence d'une rade qui, sans être parfaitement abritée de tous les vents, offre l'avantage de grandes profondeurs naturelles et de fonds d'une très bonne tenue pour le mouillage des navires ; le voisinage d'Oran, grande ville aux nombreuses ressources et grand port de commerce par lequel s'écoule une grande partie du trafic de l'Algérie ; la possibilité de voir ce port prendre une importance accrue le jour où l'on aura réalisé le transsaharien et la liaison avec notre A. O. F. ajoutaient aux raisons premières de ce choix.

MERS-EL-KÉBIR, ARSENAL « ATOMIQUE »

Mais ce sont les facilités particulières qu'offre le site de Mers-el-Kébir pour enterrer des installations militaires menacées aujourd'hui par de redoutables dangers qui confèrent à cette nouvelle base un si grand intérêt. Contre des projectiles à grande capacité, qu'ils soient explosifs ou atomiques, tirés par l'artillerie, déversés par des avions ou autopropulsés et télécommandés, aucune protection ne vaut celle qu'offriront des casernes recouvertes par une épaisseur de 300 ou 400 mètres de roc ou de terrain compact dans lesquels magasins, ateliers, bureaux et une partie de la flotte pourront s'abriter. Les flancs du djebel Murdjadjo avec ses pentes abruptes qui descendent directement sur la mer offrent à cet égard des possibilités que l'on ne rencontre nulle part ailleurs sur notre territoire métropolitain. C'est un des plus beaux exemples que l'on puisse offrir d'un relief de plusieurs centaines de mètres à proximité immédiate d'une rade dont la position est très intéressante.

Et c'est pourquoi l'amiral Lemonnier, chef d'état-major général de la

DANS LA BAIE DE MERS-EL-KÉBIR, A L'ANCRE PRÈS DE LA JETÉE, LE NAVIRE-ÉCOLE BRITANNIQUE " DEVONSHIRE " VU DE LA

ERELLE DU " RICHELIEU ". AU FOND A DROITE, L'ANCIEN FORT ESPAGNOL OÙ LA MARINE A INSTALLÉ UNE ÉCOLE DE RADAR.

CET ASPECT D'UNE DES JETÉES DU PORT DE MERS-EL-KÉBIR DOIT BIENTOT DISPARAITRE POUR FAIRE PLACE A L'UNE DES DARSES DU NOUVEL ARSENAL.

marine, a pu qualifier Mers-el-Kébir de base « atomique », image, bien sûr, mais qui exprime parfaitement l'idée qu'il faut s'en faire et qui justifie les travaux en cours.

Le creusement d'ouvrages en souterrains représente évidemment un travail considérable, moins pourtant qu'il ne paraît à première vue, car il est évident qu'on recherchera une compacité maximum des ateliers et que, sous terre, ceux-ci s'étendront infiniment moins en surface, où la plus grande dispersion possible est de règle. La centrale d'un arsenal souterrain ressemblera beaucoup plus à l'ensemble des compartiments « machines » d'un bâtiment de guerre qu'à une centrale terrestre non abritée. Certaines installations annexes ou accessoires pourront d'ailleurs être laissées à l'extérieur afin de réduire les travaux en souterrain. De même on n'emmagasinera sous terre que des produits et des matériaux de grande valeur. Il n'est d'ailleurs pas certain que la réalisation de ces ateliers et de ces magasins enterrés soit en fin de compte beaucoup plus coûteuse que des travaux analogues effectués en surface. Les dépenses de premier établissement, vraisemblablement plus élevées, seront compensées par des dépenses d'entretien plus faibles : il n'y aura ni toitures, ni revêtements extérieurs, ni vitres à refaire ou à réparer !

L'AVANCEMENT DES TRAVAUX DE MERS-EL-KÉBIR

En dehors des ateliers, des magasins et des réservoirs à combustible, une base navale doit comporter un plan d'eau aussi vaste que possible pour « disperser » les navires qui y stationneront, abrité par des digues et des jetées, et des quais permettant l'accostage des navires, c'est-à-dire un ensemble d'ouvrages maritimes importants mais relativement peu vulnérables en raison de leur constitution massive.

Le plan d'eau de Mers-el-Kébir est délimité par deux digues qui seront accostables sur toute la longueur de leur face intérieure déjà terminée, aménagée comme un quai en eau profonde. La jetée nord prolonge sur 1.750 mètres la pointe rocheuse du fort de Mers-el-Kébir et se termine par un brise-lame de 650 mètres protégeant la passe principale d'entrée. La jetée est, qui fait face au massif de Santa-Cruz, où seront les ateliers sonterrains, aura une longueur de 2.500 mètres environ. Contrairement à la jetée nord, elle ne s'appuie pas sur le rivage, car on peut pouvoir disposer de deux passes d'accès et d'une liaison directe avec le port d'Oran. Sa construction est en cours et le tiers environ de cette seconde jetée est très avancé.

La surface d'eau abritée représente environ 330 hectares. La zone nord est plus spécialement réservée aux navires faisant escale et venant se ravitailler, et la zone est est destinée aux services industriels de la base. Avec ses 250 hectares, la zone nord est comparable à la rade-abri de l'arsenal de Brest ; les grands bâtiments y trouvent cependant plus de facilités pour évoluer rapidement que dans le grand port breton, soit pour venir accoster la jetée, soit pour entrer ou sortir du port. La partie est peut, de même, se comparer comme superficie à l'ensemble du bassin de marée du port du Havre, le quai des réparations projeté dans cette partie du nouveau port militaire devant être semblable comme développement au quai transatlantique Joannès-Couvert, où les plus grands paquebots visitant le Havre viennent accoster.

Mers-el-Kébir a prouvé son utilité pendant la guerre. Malgré les difficultés, on poursuivit sa construction après juin 1940 ; en novembre 1942, la jetée nord assurait déjà 1.600 mètres de quai et les plus grands navires pouvaient venir accoster bord à quai. Aussi Mers-el-Kébir fut-il adopté du jour au lendemain par les Anglais et par les Américains. Pendant trois ans leurs convois et leurs escadres y sont venus mouiller constamment et l'équipement très important des chantiers de construction de la base procura les moyens nécessaires en engins de levage, chalands et remorqueurs. Pour exploiter sans difficulté cette ressource, on y chargea une grande partie des troupes et du matériel destinés au débarquement de Provence. Six grands paquebots de 20.000 à 25.000 tonneaux vinrent un jour s'amarrer simultanément sur toute la longueur de la jetée nord, et les vingt-cinq mille hommes de troupes qu'ils transportaient purent être mis à terre en quelques heures avec tout le matériel qui les accompagnait. Quelques mois plus tard ce fut au tour du plus grand cuirassé américain alors en service, le *Iowa*, de 45.000 tonnes Washington et 270 mètres de longueur, de venir s'amarrer à Mers-el-Kébir. Il portait un hôte illustre, le président Roosevelt, en route pour la Conférence de Téhéran ; notre nouvelle base avait été choisie pour débarquer ce passager de marque parce que le haut commandement allié avait jugé que Mers-el-Kébir était le seul port d'Afrique du Nord où cette opération fût possible dans les conditions de sécurité et de rapidité qui s'imposaient.

Avec Brest, Mers-el-Kébir est celui de nos arsenaux qui absorbe la plus grande partie des crédits affectés aux travaux maritimes et à l'équipement de nos arsenaux. 31 % pour Brest, 27 % pour Mers-el-Kébir sont les pourcentages qu'indiquait récemment M. Joannès Dupraz, sous-secrétaire d'Etat à la Marine lors de la discussion du budget au Conseil de la République. Les travaux de Mers-el-Kébir procurent un travail indispensable à l'existence de plusieurs milliers d'ouvriers qui, autrement, connaîtraient le chômage. Telle quelle, la base rend déjà de grands services à la flotte, et sa valeur sera encore accrue lorsque le grand dock flottant de 40.000 tonnes, livré par l'Allemagne en janvier dernier, y sera remorqué et installé à demeure. Mers-el-Kébir disposera alors des moyens de carénage qui lui manquent actuellement et qui sont indispensables à tout grand port, qu'il soit de guerre ou de commerce.

WEEK-END A VICHY

Quand l'été vient tout Paris s'évade et fuit. Il court à la mer et à la montagne, il hante Deauville et Vichy.

Ce Vichy — où nous venons d'arriver tout à l'heure — n'est pas ce qu' « un vain peuple pense ». Le volume que Mirbeau avait voulu féroce sur les villes d'eaux, *les Vingt et un Jours d'un neurasthénique,* apparaît étrangement périmé. Les jeux, les ris et les grâces se sont donné rendez-vous ici, et les curistes — pour employer le mot à la mode qui a détrôné baigneurs — vivent dans un bain d'optimisme.

Une ville qui a retrouvé son style et sa race d'avant guerre. Tout est en fleur ici — et non seulement les jeunes filles — mais les allées, les places, les parterres, les balcons. Un service d'ordre admirablement réglé, une propreté hollandaise, un ensemble net, précis et plaisant. Notez qu'il en est ainsi depuis déjà trois ans et qu'on a battu alors le record de la remise en état : un record qui est un raccord ; un raccord avec le passé par-dessus la guerre...

De nouveau le Tout-Paris, comme jadis, se retrouve ici. Nous rencontrons à la source Jacqueline Delubac, qui fait sagement sa cure. Au parc nous entrevoyons Mary Marquet et tout à l'heure, sur la terrasse du Casino, à la Radio — car Télé-Paris, qui l'autre semaine opérait à la Tour Eiffel, est à Vichy — nous applaudirons Lucienne Anduran, qui ce soir chante *Carmen* pour la trois cent cinquante-sixième fois... Téléradio est actuellement la Potinière de Vichy et l'on s'y rend, entre 12 h. 30 et 13 h. 30, pour y bavarder et y voir des vedettes, en liberté et « en chair et en os », savamment cuisinées par Jacques Chabannes. Tout le monde y passe, comme sur le pont d'Avignon, d'Emile Henriot à René Dorin.

Cet après-midi, à l'heure du thé dansant, une grande maison de couture présente au « Carlton » robes du matin, robes d'après-midi, robes du soir. Des fleurs aux fenêtres et aux terrasses, des parterres de fleurs, un mur tapissé de vigne vierge, de faux acacias, des phénix, et, évoluant au son de musiques dont les airs langoureux ou vifs évoquent le nom des modèles présentés, des mannequins parmi des petites tables où fleurissent d'autres toilettes.

Les amateurs d'exercices physiques, eux, sont au Sporting, à 2 kilomètres de la ville. La piscine avec sa fontaine ruisselante, dont l'eau coule en cascade par une suite de degrés dans la grande cuve bleue, est ravissante. A côté, les courts se suivent, enfermant des femmes charmantes — quel dommage ! — derrière leurs grillages. Cependant les amateurs de golf escortés de caddies poussent sur les greens les balles blanches. Voici trois joueurs dignes d'un grand club, dont l'aîné a dix ans, le cadet sept et le troisième trois... La valeur n'attend pas... Vous connaissez la suite.

Le Club-House est un des plus exquis que je connaisse. Assis sous une charmille, nous y déjeunons très confortablement en dégustant un saint-pourçain authentique, vif, fruité, allègre comme une chanson de route. C'est la perle des crus du Bourbonnais et l'un des plus amusants de France.

Ne croyez pas d'ailleurs — sur la foi ou plutôt sur le foie des gens moroses — qu'on ne vous sert ici que des carottes à la Vichy. Le Bourbonnais jouit de fort belles spécialités gastronomiques. Et ces jours-ci, sur l'initiative de M. Mathieu, président du syndicat des restaurateurs, un jury, où figureront notamment Constantin-Weyer et la mère Brazier, dégustera seize poulardes à la Vichy — quel coup de fourchette ! — qui ressusciteront une de ces vieilles recettes savoureuses que savent garder nos provinces.

Mais les sources étant là — comme dans ces harangues de comice agricole où il y a de la pompe et de la flamme — on trouvera ici le remède à côté du mal...

Paul-Emile.

Photographies Fournier.

HILBERT. « AIGLE. »
(Granit de Bretagne en taille directe, 0 m. 32×0 m. 32×1 mètre.)

PAUL SIMON. « CÉRAMIQUE. »
(0 m. 40 × 0 m. 25 × 0 m. 29.)

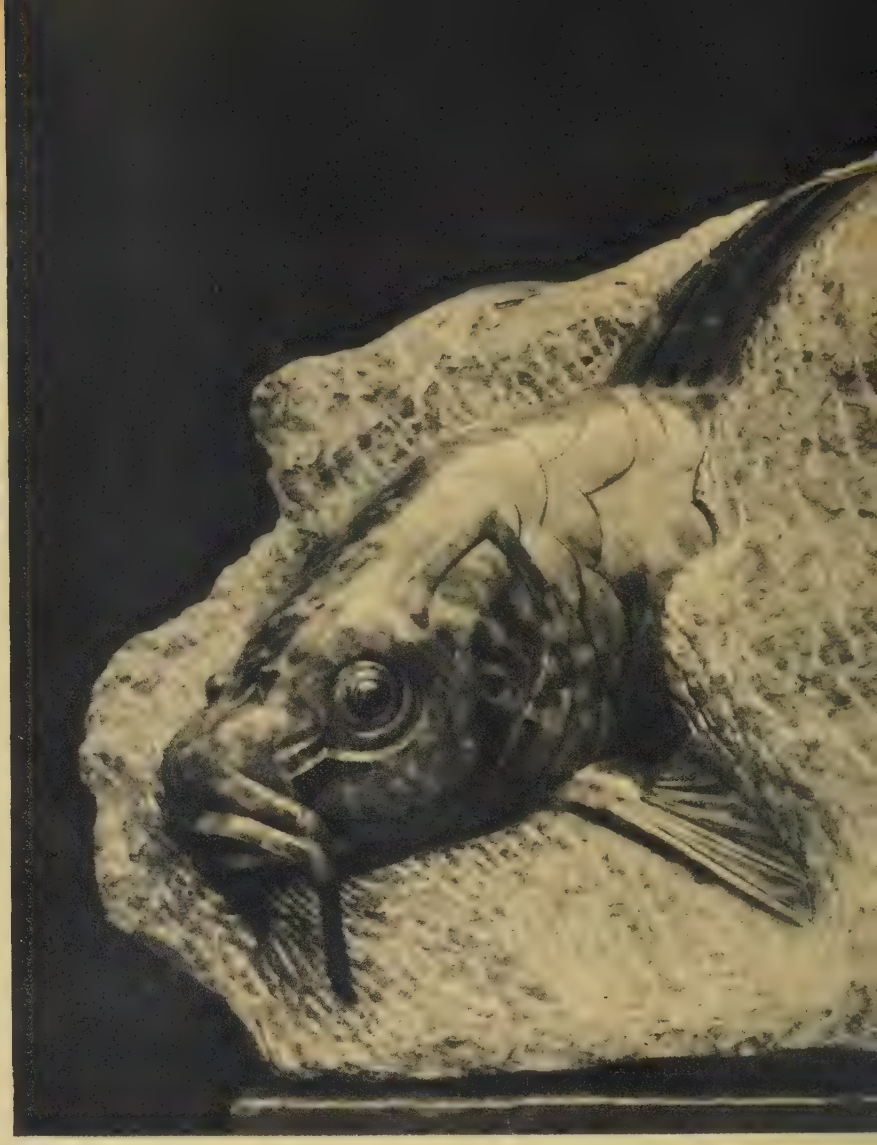

SANDOZ.

LES ANIMALIERS DE PA

AUTOUR du sculpteur Ed.-M. Sandoz, qui n'est pas seulement un homme de grand talent, mais encore un homme de cœur toujours soucieux de la renommée et des intérêts de ses confrères, les « Animaliers de Paris » reçoivent en ce moment l'hospitalité de la Suisse ; hospitalité aussi généreuse que cordiale, comme il arrive chaque fois que notre voisine accueille ses amis de France.

C'est à Lausanne, au bord du lac, dans un cadre charmant, que l'exposition vient de s'ouvrir. Un élégant pavillon d'une sobre architecture a été édifié à l'intention des animaliers, et, afin de lui servir en quelque sorte d'enseigne, sur sa façade a été placé un animal de fantaisie pour la création duquel, avec sa coutumière virtuosité, Subes a manié le fer et la tôle. A l'entrée le visiteur est accueilli par de superbes lévriers dus à Sandoz ; à la sortie il est symboliquement salué par un gigantesque coq en céramique dont M^me^ Coëffin est l'auteur.

Dans un des trois parcs qui entourent le pavillon de la fraîcheur de leurs frondaisons, une volière est remplie de la bruyante allégresse de beaux oiseaux exotiques, tandis qu'ailleurs, dans une liberté relative, jouent de gracieux quadrupèdes... non loin de la durable, mais immobile image de leurs congénères. Ainsi l'agrément des verdures, des eaux et d'une faune vivante contribue à créer autour de l'exposition l'atmosphère la plus appropriée et la plus sympathique.

JOUVE. « PEINTURE. »
(1 m. 82×1 m. 42.)

« Poisson du Valais. »

S EXPOSENT A LAUSANNE

A l'intérieur du pavillon est aménagée une vaste salle de sculpture : aussi bien la plupart des exposants sont-ils des sculpteurs — sculpteurs d'un talent éprouvé et connu. D'aucuns, comme Hilbert ou Coëtlogon, ont taillé leurs envois dans des granits dont ils ont minutieusement choisi le grain et le ton ; d'autres, comme Valette, ou Brigaud, ou Chrystophe, ont préféré le bronze ; et d'autres encore, comme Simon ou Mlle Piffard, ont confié leurs œuvres aux arts du feu. La céramique est largement représentée à l'exposition de Lausanne, et les productions de notre manufacture nationale de Sèvres y tiennent une place plus qu'honorable.

Les peintures, les aquarelles, les dessins, les gravures sont répartis avec méthode par catégories et dans un éclairage qui leur est favorable. Jouve a peint un *Tigre buvant ;* Mlle Adrienne Jouclard, avec son sens si particulier de l' « instantané », a fixé la vision d'une partie de polo. L'aquarelle a ses tenants : Barruel, Camille Roche, Mlle Vesque. Un lavis de Dubaud montre les chevaux d'un mail-coach en action. G. de Costez, dans ses dessins, fait preuve une fois de plus d'une sensibilité européenne et moderne servie par une technique qui semble avoir emprunté sa délicate subtilité aux maîtres de l'Extrême-Orient.

En somme un ensemble d'une grande probité artistique et d'une belle tenue.

R. L.

De Coëtlogon. « Cerf et Biche. »
(Granit de Belgique en taille directe, 0 m. 56×0 m. 32×0 m. 36.)

P. Barruel. « Planche. »
(0 m. 38 × 0 m. 50, pour une « Iconographie des oiseaux d'Europe. » Aquarelle.)

Jean Dunand. « La Basse-cour. »
(Paravent de laque noire et or incrustée de coquilles d'œufs.)

Mme Marsa. « Toucan. »

SON ALLURE FRANCHE ET SYMPATHIQUE AINSI QU'UNE HABILE PUBLICITÉ ONT VALU A DANNY KAYE L'ACCUEIL FRÉNÉTIQUE DU PUBLIC ANGLAIS.

DANNY KAYE EXCELLE A FAIRE CHANTER LE PUBLIC AU REFRAIN.

L'EXCENTRIQUE A LA MODE

DANNY KAYE

POUR la seconde fois Danny Kaye, le jeune comédien américain, est en train de révolutionner l'Angleterre. Pourtant, avec ses réactions subites et déconcertantes, le public anglais n'est pas aisé à conquérir ; maints artistes appréciés l'ont appris à leurs dépens, et c'est toujours avec beaucoup d'appréhension que les vedettes étrangères affrontent ces redoutables spectateurs. Danny Kaye n'a pas fait exception à la règle. Il avoue que le premier soir de son engagement au « Palladium », le fameux théâtre londonien, il n'aurait pu entrer en scène si le directeur ne l'y avait pas fortement poussé par le milieu du dos. Il avait d'ailleurs deux bonnes raisons d'être nerveux : il connaissait déjà un peu les particularités du public anglais, étant venu à Londres en 1938 et n'y ayant eu aucun succès. De plus son prédécesseur au Palladium, un artiste bien connu du cinéma américain, venait de repartir après un fiasco complet. Danny était donc loin de se douter que sa première soirée, le 2 février 1948, allait devenir fameuse dans les annales du théâtre londonien.

La silhouette de ce long bonhomme roux aux yeux bleus avait été rendue familière par des films à succès (*Up in arms, the Kid from Brooklyn, Wonder man*) dont Danny était la vedette. Mais les spectateurs se demandaient ce que ce comique de cinéma allait donner sur scène. Ils ne savaient pas que Danny, avant de conquérir Hollywood, avait gagné ses galons de comédien sur des « plateaux » variés et au cours d'aventures très diverses.

Le comique de Danny Kaye est essentiellement un comique d'action, nous dirions même d'essoufflement. Il amorce l'attention de ses auditeurs par un début de chanson ou d'histoire, puis, au moment où toutes les pensées se concentrent, il virevolte brusquement et éparpille à travers la salle un tintamarre de syllabes, de grimaces, de soubresauts des mains et du corps. Et l'on ne sait jamais par quel tour de force l'histoire arrive quand même à une fin. Ce qui est surtout remarquable chez lui, comme chez tous les grands comédiens, c'est l'habileté, le flair avec lesquels il sait toucher au moment juste le point exact qui déclenchera le rire. En février 1948 son succès a été prodigieux. Des centaines de gens se sont pressés à la sortie pour essayer de le voir de plus près, de le toucher, de lui crier leur admiration. Les princesses, le duc d'Edimbourg, Winston Churchill lui rendirent visite dans sa loge. Le roi et la reine assistèrent à l'une des séances et se le firent présenter; des gens payèrent plus de 3.000 francs pour des places debout; une jeune fille s'introduisit par l'échelle de secours du théâtre pour lui dire simplement : « Vous êtes merveilleux ! »...

Lors de son retour cette année on pouvait se demander si Danny susciterait la même ferveur. Mais il semble que son succès dépasse encore le précédent. Les vitrines s'ornent d'expositions de livres de sa vie et de photographies de ses films. A Liverpool, Birmingham et Manchester, où il est venu en tournée en juin, la ruée aux billets atteint des proportions gigantesques; les gens mangent et dorment en file dans la rue. Devant cette obstination les bureaux de location avaient cru bien faire en ouvrant aussi le dimanche. Mais le repos dominical est sacré en Angleterre, et le clergé a protesté énergiquement contre cette « profanation du sabbat ».

Un pasteur de Manchester a traduit avec une véhémence indignée son émotion. « Il faut, a-t-il dit, que nos concitoyens aient perdu tout bon sens. J'ai honte pour Manchester. » Mais l'engouement de la foule n'a pas cessé et les policemen ont dû continuer à contenir les rangs pressés des admirateurs.

Il serait intéressant de connaître les réactions du public français en face de cet artiste qui par son talent original et sympathique et aussi par une intelligente publicité a conquis à fond l'Angleterre.

On annonce d'ailleurs que Danny Kaye se produirait bientôt à Paris, où déjà ses films ont préparé les spectateurs à goûter l'excentrique loufoquerie de son jeu.

GEO O'CONNOR.

La Commission de la S. A. C. E. M. — De gauche a droite : MM. H. Verdan, J. Larue, R. Sylviano, G. Auric, le président A. Willemetz, MM. A. Lemoine, Malaplate, Juster et Rodor.

DÉFENSE DE LA PENSÉE FRANÇAISE

AUTEURS, COMPOSITEURS, GENS DE LETTRES

par Robert Coulom

Nous avons montré (1) comment la reconnaissance du droit d'auteur, proclamé par la Révolution française dans les deux lois de 1791 à 1793, avait donné lieu à la fondation de grandes sociétés : la Société des auteurs et compositeurs dramatiques, la Société des gens de lettres et la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique... Au bout de plus d'un siècle et demi la lutte menée par les créateurs d'œuvres pour la pleine reconnaissance de leurs droits est loin d'être terminée.

L'ASSOCIATION LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE INTERNATIONALE. LA CONVENTION DE BERNE

En 1878 se fonde, sous le patronage d'honneur de Victor Hugo, une société, l'Association littéraire et artistique internationale, dont une des raisons d'être est d'établir sur le plan international des rapports entre créateurs d'œuvres.

C'est à cette société, d'importance relativement modeste, que devait revenir le mérite éminent de provoquer la réunion de la Conférence de Berne.

En 1883, à l'occasion d'un congrès tenu à Rome, trois membres de l'Association s'avisèrent qu'au lieu de poursuivre la tâche ingrate (et peut-être sans espoir) d'unifier à l'intérieur des différentes nations la législation concernant le droit d'auteur il serait plus pratique de réunir une grande conférence, non plus seulement professionnelle mais intergouvernementale, qui se donnerait pour objet d'établir à ce sujet des accords généraux.

Réunie à Berne en 1886, la Conférence élabora une convention, véritable instrument diplomatique qui, complété et renouvelé à Paris, à Berlin, à Rome et, l'année dernière, à Bruxelles, posa pour grand principe que les droits d'un auteur seraient désormais protégés non seulement dans son pays d'origine, mais dans l'ensemble de l'Union.

(1) Voir *France-Illustration* du 15 avril 1949.

CRÉATION DE LA SOCIÉTÉ DE DROIT DE REPRODUCTION MÉCANIQUE

C'est l'invention ou plutôt l'exploitation industrielle du phonographe qui devait donner naissance, au début du xx[e] siècle, à la reconnaissance d'une nouvelle forme du droit d'auteur, le droit de reproduction mécanique.

En 1901, un « curieux homme », M. Vives, retraité, sauf erreur, de l'administration, et dont le cerveau infatigable engendrait au moins une idée par jour, tombe en arrêt devant une vitrine où se trouvent exposés des rouleaux de gramophone. Il se convainc lui-même du fait que la gravure sur rouleau constitue une fixation matérielle, autrement dit une *édition* au sens de la loi de 1793. Payant d'audace, il se présente chez divers éditeurs, cessionnaires d'œuvres musicales célèbres et leur fait la proposition suivante : moyennant, en cas de réussite, un pourcentage sur les droits à toucher, il accepte de prendre à sa charge tous les frais d'un procès. D'abord éconduit, il finit par se faire écouter dans certaines grandes maisons, telles qu'Enoch et Durand. Il engage le procès. Ayant perdu la première manche, il triomphe en appel, en 1905, grâce à une plaidoirie de Raymond Poincaré, grâce également, il faut bien le dire, à son ingéniosité personnelle. En effet, paraissant à l'audience avec un phonographe sous le bras, il place sur l'appareil un rouleau qui semble prononcer la phrase suivante : « M. le président,

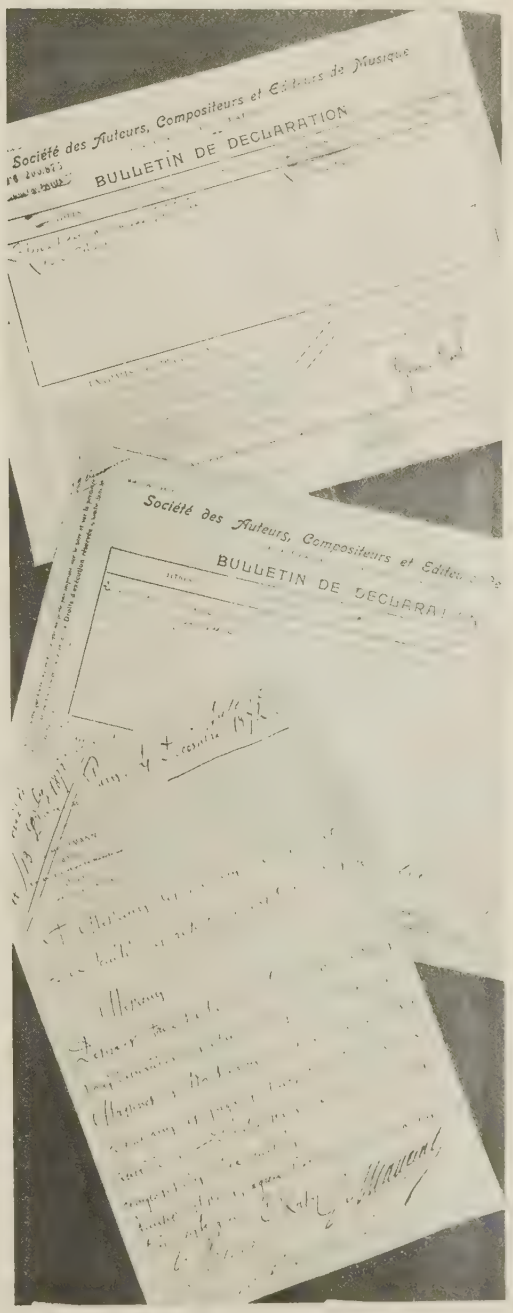

Bulletin de déclaration du « Prélude a l'après-midi d'un faune », de Claudi Debussy, arrangé pour piano a quatre mains par Maurice Ravel. — Bulletin de déclaration a la S. A. C. E. M. des fragments du « Voile du bonheur », di Georges Clemenceau. — Demande d'admission a la S. A. C. E. M. d'Edouard Lalo,

faudra-t-il que je vous dise des insultes pour que vous compreniez enfin que je suis une édition ? »

Comme une loi de mai 1866 proclamait la liberté de fabrication et de vente des instruments de musique mécanique (c'est-à-dire, à l'époque où la loi avait été promulguée, des serinettes et des dessous de plat à musique) le jugement stipula que la reproduction par phono de la musique était libre, *mais non celle des paroles*... Ainsi la reproduction d'un air d'opéra restait libre si l'on n'en chantait pas les paroles, mais elle devenait soumise à un droit de reproduction mécanique si on les chantait. Comme le public de cette époque était friand, d'une part, de *bel canto* et, d'autre part, de monologues, on comprendra pourquoi l'ingénieux M. Vives avait gagné la partie.

Suivant un processus à la fois normal et classique, une nouvelle forme du droit d'auteur ayant été reconnue par la loi, une agence, l'Agence phonographique, se fonde aussitôt pour percevoir les redevances dont ce droit devait provoquer le versement. Elle est remplacée, en 1909, par la Société générale de l'édition phonographique et cinématographique (E. D. I. F. O.), qui crée bientôt à l'étranger des sociétés nationales conçues à son image.

En France, au terme d'une évolution inéluctable, les non-professionnels, les hommes d'affaires, sont exclus de l'E. D. I. F. O. : leurs sièges sont attribués à des auteurs, à des compositeurs et à des éditeurs. En 1935 E. D. I. F. O. cède la place à une société non plus commerciale, mais civile et créée sans but lucratif, la Société de droit de reproduction mécanique (S. D. R. M.).

Enfin, signalons l'existence d'une dernière société d'auteurs, la Société des orateurs et conférenciers (S. O. C.), fondée en 1925 par M. Gabriel Timmory. Cet organisme s'occupe de ce qu'il appelle le droit de parole, forme spéciale du droit d'exécution, reconnue par la Conférence de Berne, réaffirmée en août 1948 par un avis du Conseil d'Etat.

FONCTIONNEMENT INTERNE DES SOCIÉTÉS D'AUTEURS

De façon générale, les Sociétés d'auteurs obéissent à un même principe, celui d'être gérées par des conseils d'administration formés de personnalités élues par leurs pairs et qu'assistent, dans le domaine de l'exécution, des délégués généraux ou des directeurs. Au nombre des administrateurs de la Dramatique et de la Société des gens de lettres ont figuré les noms les plus illustres : pour ne citer que des disparus, Scribe, Victor Hugo, Alexandre Dumas fils, Sardou, Capus, Robert de Flers et Messager ont présidé la « commission » de la Dramatique, tandis que Balzac, Victor Hugo, François Arago et Emile Zola ont présidé le « comité » des Gens de lettres.

En pratique, le fait que les grandes sociétés administrent des répertoires très divers impose à chacune d'elles des méthodes qui ne le sont pas moins.

Il est aisé de comprendre que dans l'aristocratique hôtel de Massa, transporté pierre par pierre dans les jardins de l'Observatoire pour y servir d'asile à la Société des gens de lettres, le rythme du travail ait conservé quelque chose de calme et de reposant : une des parts essentielles de l'activité de cette grande maison ne consiste-t-elle pas à dépouiller et à contrôler d'innombrables journaux afin de constater quelles sont les œuvres appartenant aux *catalogues* des sociétaires qui ont pu être reproduites.

Sur le terrain non plus de l'édition, mais de la représentation, on peut dire, de façon générale, que le domaine de la Dramatique s'étend à la représentation des ouvrages dramatiques ou lyriques (comédies, drames, opéras, opérettes) tandis que celui de la S. A. C. E. M. correspond à l'exécution publique de la musique symphonique ou légère, des chansons, de la musique de films, des fragments dramatiques ou lyriques exécutés dans les concerts, des « sketches » (de music-hall ou de radio, par exemple) d'une durée inférieure à vingt minutes.

Que ce soit avec les directeurs de théâtres, de music-halls, de salles de cinéma ou de bal, avec les forains qui exploitent un manège fonctionnant au son de la musique, avec la Radio et jusqu'avec l'Eglise, la Dramatique et la S. A. C. E. M. ont respectivement conclu des contrats, en vertu desquels ils perçoivent une redevance chaque fois qu'on représente ou qu'on exécute en public tout ou partie d'une œuvre appartenant au répertoire d'un de leurs sociétaires.

La perception de ces sommes n'est pas une tâche aisée, surtout pour la S. A. C. E. M. Etant donné que la Société des auteurs dramatiques ne perçoit généralement que dans des salles assez grandes et suffisamment bien équipées pour qu'on puisse y donner de véritables représentations théâtrales, il lui suffit, à Paris par exemple, de vingt-huit « percepteurs », supervisés par deux inspecteurs, pour aller recueillir dans les salles les droits d'auteur, proportionnels aux recettes, qui constituent la part de leurs sociétaires.

Le répertoire de la S. A. C. E. M. étant infiniment plus fragmenté que celui de la Dramatique et donnant lieu à des perceptions en des endroits infiniment plus variés, le réseau de ses agents est plus complexe et plus serré. Dans l'immense et luxueux immeuble de béton armé où la S. A. C. E. M. est maintenant installée, rue Chaptal, rien n'est plus attrayant que de suivre les vicissitudes d'un « titre » (c'est-à-dire d'un ouvrage), depuis le moment où sont perçues les sommes qui y afférent jusqu'au moment où ces sommes sont réparties entre leurs différents bénéficiaires. Quand on pense qu'en une même journée une chanson à la mode peut avoir été jouée vingt fois, dans les vingt salles de cinéma éparses dans toute la France où passe le film qui l'a lancée, qu'elle peut avoir été chantée dans vingt-cinq music-halls ou cafés-concerts, avoir été jouée à l'orchestre dans cinquante brasseries, à l'accordéon dans cinquante bals-musette, au phono dans deux cents cafés, avoir figuré dans plusieurs émissions de radio, avoir été exécutée à Bruxelles, à New York, à Tokio, quand on pense, au surplus, qu'au bulletin de la déclaration de la chanson peuvent être inscrits les noms de cinq ou six bénéficiaires (paroliers, compositeurs, éditeurs) on comprend que la S. A. C. E. M. établisse maintenant ses

D. M. Fournier.

M. Gérard Bauer.

Devant une des machines statistiques on reconnait deux « anciens » de la S. A. C. E. M., M. Koch (a gauche), le chef du service « Répartition », et M. Auder, caissier principal.

M. Philippe Parès.

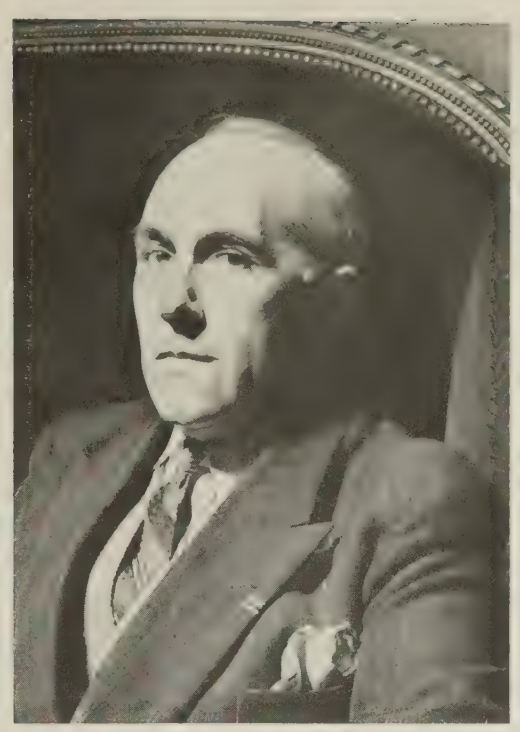

M. Louis Hippeau.

répartitions au moyen de machines, dont la rapidité et l'automatisme présentent des avantages certains sur le travail humain. Il s'agit de machines statistiques à cartes perforées dont l'ensemble est impressionnant. Pour ne citer que deux chiffres, qui ont bien leur éloquence, indiquons que le service répartit en moyenne 600.000 programmes par semestre et que les chefs d'orchestre y ont inscrit, comme ayant été exécutés dans le semestre, 11.000.000 de titres d'œuvres.

De même que les auteurs eux-mêmes, les groupements d'auteurs sont jaloux de leur indépendance. Pourtant, ne pouvant ignorer que l'union fait la force, la Société des auteurs dramatiques, la S. A. C. E. M. et la Société des Gens de lettres, respectivement présidées par MM. Roger-Ferdinand, Albert Willemetz et Fernand Gregh, ont constitué un organisme, l'Union française des sociétés d'auteurs, présidée par M. Gérard Bauer et dont le but est de coordonner leur action.

LE SYNDICALISME ET LES AUTEURS

En présence de difficultés matérielles qui n'atteignent pas moins les auteurs que l'ensemble des Français, il aurait été surprenant que ceux-ci n'en vinssent pas à recourir à l'une des armes les plus utiles que la législation moderne ait mises entre les mains de tous ceux qui travaillent, bref au syndicalisme.

Dès 1910, en effet, se créait l'Union syndicale des compositeurs de musique, dont les premiers présidents furent Vincent d'Indy et Paul Dukas : en 1919 la Chambre syndicale française des compositeurs de musique groupait, sous la présidence de Gustave Goublier, les spécialistes de la musique légère.

A l'heure actuelle les hommes de plume sont groupés en trois syndicats principaux qui ont d'ailleurs constitué entre eux un groupe d'entente : le Syndicat national des auteurs et compositeurs (dont le président, M. Henry Février, vient de céder la place à M. Marcel Achard), le Syndicat des écrivains (qui vient de mettre à sa tête M. Pierre Descaves) et le Syndicat des écrivains catholiques (président M. Jacques Hérissey).

LES TACHES FUTURES

Parmi les grandes questions qui se posent à l'heure actuelle aux sociétés et aux groupements d'auteurs certaines n'ont d'intérêt réel que pour les gens de métier... Bien entendu il serait souhaitable que des pays comme les Etats-Unis et l'U. R. S. S. adhèrent enfin à l'Union de Berne. Bien entendu il serait normal que les auteurs de films soient intéressés (comme le sont les auteurs dramatiques et les romanciers) au succès matériel de leurs œuvres, au lieu d'être rémunérés par un simple forfait. Il serait juste évidemment que les auteurs radiophoniques touchent autre chose que les aumônes que leur alloue l'Etat-patron. Bien entendu il serait essentiel que la nature juridique exacte du droit d'auteur soit enfin définie et que le fisc, par exemple, ne cède pas à la tentation facile d'en considérer le produit comme un capital. De même il serait raisonnable que la loi réglemente les contrats d'édition.

Mais la question essentielle n'est pas là. Au seuil de la seconde moitié du xx^{e} siècle il y a, même dans les pays qui se disent libres, une tendance inquiétante et triplement dangereuse qui consiste : 1° à vouloir restreindre la liberté d'expression des auteurs, au moyen de censures qui n'osent pas toujours dire leur nom ; 2° à vouloir limiter l'étendue et la portée du droit moral qu'ils ont sur leurs œuvres, droit en vertu duquel ils peuvent interdire de représenter ou de reproduire leurs ouvrages dans des conditions artistiques qu'ils jugeraient défectueuses ; 3° à vouloir limiter l'étendue même du droit d'auteur, considéré sous ses trois formes distinctes et bien définies : représentation ou exécution publique, reproduction, reproduction mécanique.

Qui bénéficierait de ces limitations ?... D'une part des industries privées, comme l'industrie internationale du disque ; d'autre part les Etats eux-mêmes, dans la mesure où ils exploitent — et souvent avec quelle âpreté ! — des monopoles ou quasi-monopoles comme la radio et la télévision.

A ce sujet, des incidents récents, à l'occasion desquels se sont affrontés, d'un côté, les sociétés et groupements d'auteurs, de l'autre, la Radiodiffusion et la Télévision françaises (ainsi, en une autre occasion, que la principauté de Monaco), sont significatifs. Tout récemment encore M. Maurice Schumann n'a-t-il pas révélé, à la tribune de l'Assemblée nationale, qu'on songe dans certains cercles officiels français à instaurer pour la radio et la télévision ce qu'on appelle avec pudeur le régime de la « licence obligatoire » ?... Du fait que d'immenses organismes comme la radio et la télévision, gérés ou contrôlés par l'Etat, dispensent à nos oreilles et à nos yeux un aliment intellectuel quotidien (mais qui nous est — qu'on ne l'oublie pas — moins nécessaire que le pain) il s'agirait en réalité de procéder à une véritable *nationalisation des produits de la pensée*. Les organismes précités auraient en effet le droit d'utiliser, même sans leur consentement, le répertoire des auteurs à condition d'accorder à ceux-ci une « rémunération équitable », dont il appartiendrait d'ailleurs à l'Etat-souverain de fixer lui-même le montant.

On a peine à imaginer que des projets de cette sorte puissent retenir l'attention d'hommes d'Etat responsables dans le propre pays où — comme l'a dit l'éloquent député du Nord — la législation créant le droit d'auteur est née et a servi de modèle au monde... Mais la qualité même et la puissance de leurs adversaires devraient suffire, nous semble-t-il, à prouver aux auteurs et aux compositeurs français que pour sauvegarder à la fois leur art et leur métier il est indispensable qu'ils unissent avec détermination leurs efforts.

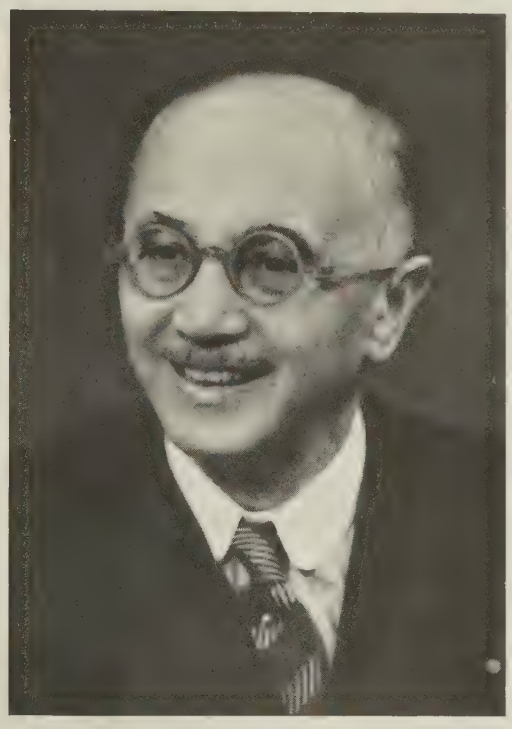

M. Henry Février.

M. Marcel Achard.

M. Pierre Descaves.

Dans les premières heures du matin, la flottille s'éparpille voiles au vent dans la rade de Brest.

Toute la journée, les bateaux sillonn

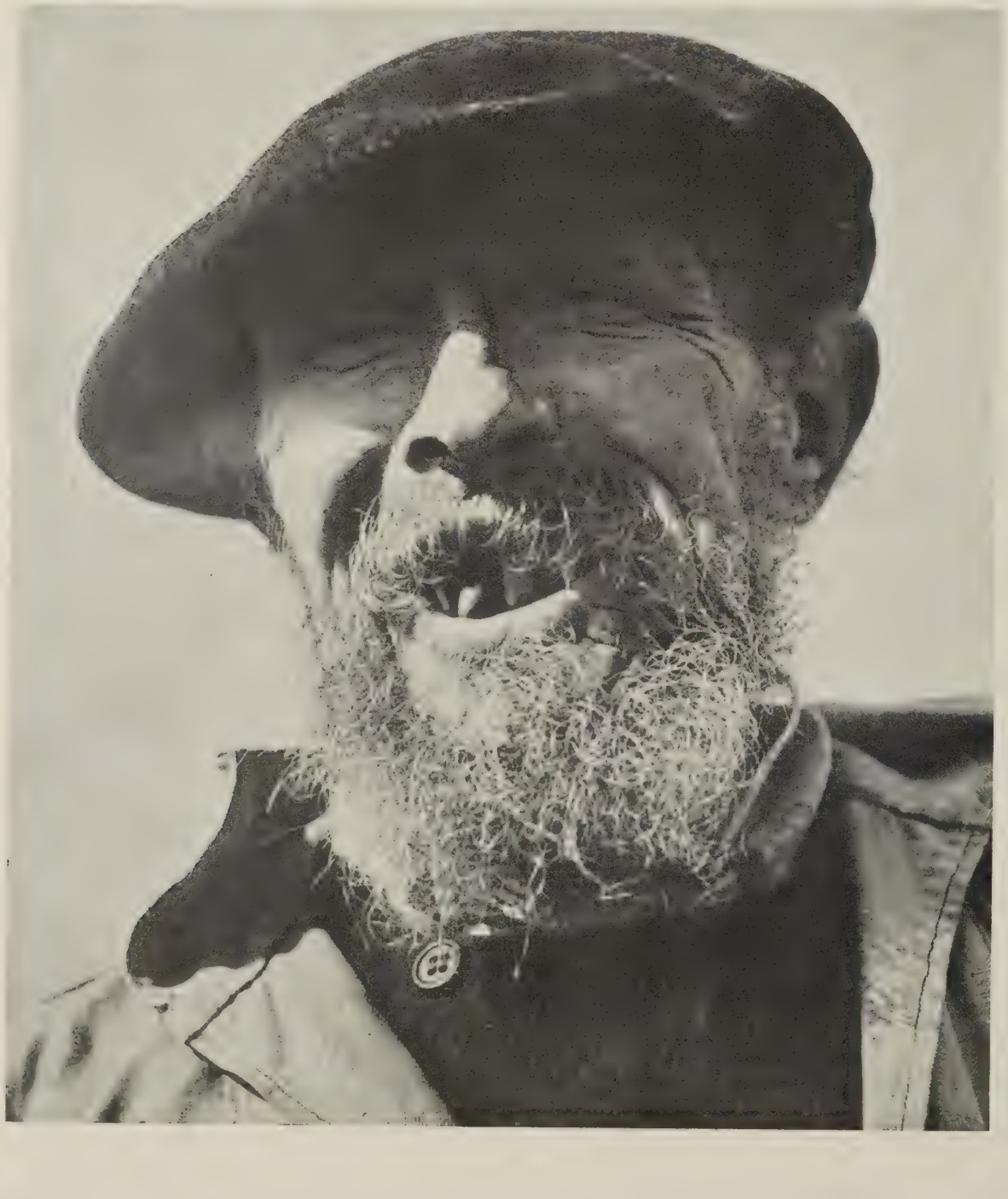

IL ÉTAIT U

LA GRANDE PÊCHE A

Chaque année, dès les premiers jours d la pêche aux coquilles Saint-Jacques re dans la rade de Brest.

Tous les matins, après que le bureau du port a assigné les lieux de pêche pour la journée, centaine de petites embarcations à voile apparei Montées par trois ou quatre hommes, elles se re au-dessus des bancs pour y draguer les coquille gisent par quinze à vingt mètres de fond. Tou journée, jusqu'à ce que le soleil plonge dans l'o les voiliers labourent la rade, traînant leurs ch derrière eux.

Les patrons de Brest ne sont pas les seu pratiquer cette pêche. Tout le long des côtes mer du Nord et de la Manche on drague auss coquilles Saint-Jacques, qui changent d'ailleur nom suivant les régions. De Cancale à Brest, exemple, on les appelle *Ricardo,* ou *Dahin,* ou e *Darin,* tandis qu'à partir de Brest on leur donn noms de *Kroken, Sanct,* ou *Jacquez.* A Can enfin, elles reprennent leur premier nom de *Ric*

Cette pêche pour être secondaire n'en est moins fructueuse. Des statistiques, dont on adm la précision, nous apprennent qu'en 1938 pêché dans la mer du Nord et dans la Ma 1.219.409 coquilles, contre 4.716.663 dans l'océa que ce total de 5.936.072 *Ricardo, Kroken* ou *J* représentait une valeur de 3.614.326 francs.

Si la campagne, qui dure sur nos côtes jus septembre, s'annonce favorable, son ouverture a pas moins ranimé une ancienne querelle. Les pêcheurs sont en effet partisans de la pêche voile, tandis que les jeunes préfèrent la pêch moteur. Les premiers, ceux que l'on rencontre su quais, où ils aiment se chauffer au soleil, et do visage est tanné par des années et des année navigation, assurent que l'emploi du moteur contraire à l'intérêt de tous. Leurs arguments d'ailleurs pleins de sagesse. Le dragage au mo assurent-ils, en permettant en principe la pêche n'importe quel temps, accélérerait le dépeuple des bancs. Les coquilles deviendraient plus rar il faudrait réduire encore la durée de la campa

N TRAINANT LEURS CHALUTS DERRIÈRE EUX.

AU CRÉPUSCULE, QUAND LA PÊCHE EST TERMINÉE, ILS COMMENCENT A REGAGNER LEUR PORT D'ATTACHE.

TIT NAVIRE

QUILLES ST-JACQUES

jeunes, par contre, trouvent que le dragage oile est bien trop lent et qu'il ne permet pas ener suffisamment de coquilles Saint-Jacques e journée pour que la *sortie* soit lucrative. mporte si l'on doit réduire la durée de la gne ! disent-ils. Lorsque nous ne pourrons êcher la coquille Saint-Jacques nous pêcherons chose. »

désaccord est un nouveau prétexte pour mettre rises, une fois encore, les anciens de la voile jeunes férus de mécanique. Certains vieux rs ont passé dix ou douze fois le Horn sur meux long-courriers. Aujourd'hui, la retraite venue, ils n'ont plus qu'un petit canot de rien courir la rade et promener les Parisiens en , pour rien au monde, eux qui ont toute leur prisé la vapeur et la mécanique, ne mettraient eur sur leurs bateaux. Les jeunes, au contraire, lent que de carburateur et de presse-étoupe. songent qu'à aller vite.

s ! pour la poésie de la mer et de la voile, probable qu'ils finiront par triompher. Les es Saint-Jacques de la rade de Brest auront noins longtemps à vivre.

endant ce n'est pas, vraisemblablement, de que les embarcations mécaniques auront rem- partout les petits bateaux à voile qui pra- le ramassage des coquilles. La querelle voile- n'est qu'un épisode de l'éternelle controverse t aux prises jeunes et vieux. Mais, comme nous dit, ce n'est pas à Brest seulement que l'on les coquilles que les gourmets apprécient à e titre. Au surplus l'argument du dépeuple- apide des bancs où on les trouve peut ne pas insensibles ceux-là mêmes qui se persuadent trouveront aisément une activité de rem- ent.

tout cas, les amis du pittoresque formulent hait de voir pendant longtemps encore s'en dans l'aube et rentrer dans la gloire du couchant la jolie flottille de ces petits bateaux on ne peut certes dire, comme de celui de nson, qu'ils n'ont *ja, ja, jamais navigué.*

LES LIVRES

PAR ANDRÉ ROUSSEAUX

Mortefontaine

Je ne veux pas vous parler aujourd'hui d'un gros livre. Voici un très mince volume que vous mettrez aisément dans votre poche. Vous pourrez en lire une page ou une autre, vous interrompre, reprendre à un autre endroit, en vous reposant au cours d'une promenade ou bien quand le soir qui tombe plus tôt commencera d'allonger la veillée. Ce sont des vers.

Ne faites pas la moue. Je sais que la poésie de nos jours est souvent difficile. Celle-ci point. Elle coule comme un ruisseau dans un pré. Elle est toute aisance, toute fluidité. Ce qui n'altère pas sa qualité authentique. Son art est délicat autant qu'achevé.

Jugez-en. Voici la strophe sur laquelle s'ouvre le premier poème du recueil.

C'est le pays de Gérard de Nerval
Avec ses bois, ses sources, ses prairies,
Ses horizons chargés de rêverie
Où le cerf brame et fait, de val en val,
Comme un caillou ricoche au clair de lune
Sur l'eau qui dort, retentir tantôt l'une,
Tantôt l'autre des voix que l'écho multiplie.

De qui est-ce ? demandez-vous. Il serait amusant de faire de cette question un jeu. Je parierais que beaucoup croiraient avoir deviné. Cette simplicité au départ, qui affecte presque le banal, ces mots limpides qui fleurissent la page aux couleurs d'un paysage de France, et puis cet art qui se met à raffiner subtilement à partir du quatrième vers, avec des trouvailles d'images, de rythmes, de césures, et pour finir ce septième vers qui trouve le moyen de dénouer la strophe dans un alexandrin plus aérien, plus immatériel que tous les légers décasyllabes qui précèdent. Oui, tout cet art faussement ingénu, qui ne l'attribuerait d'emblée à Aragon ? Eh bien, celui-là se trompera. Ces vers sont de Francis Carco.

La poésie de Carco a depuis longtemps ma prédilection. Son registre est étroit, mais pur. En publiant aujourd'hui une petite « suite nervalienne » qui a pour titre *Mortefontaine* (Albin Michel), Carco est fidèle à son inspiration nostalgique, doucement éprise d'une mélancolie qu'elle goûte comme une liqueur amère.

Mortefontaine, Chaalis, Ermenonville, les bois et les étangs du Valois, le pays de Gérard de Nerval et de Sylvie, ce sont aujourd'hui des promenades littéraires très fréquentées. Cette mode n'est pas tellement vieille. C'est seulement après l'autre guerre, me semble-t-il, qu'on a commencé de vulgariser Nerval et avec lui les paysages aux brumes bleuâtres qui donnent tant de charme aux environs de Senlis. Le danger est qu'à rentrer maintenant dans ces sentiers on débouche sur des carrefours de lieux communs. Mais ce danger-là Carco l'a couru délibérément. Sur les airs de vieilles chansons que le seul nom de Mortefontaine fait monter aux lèvres, il a joué de la romance, voire de la rengaine. Un orgue de barbarie imaginaire moud à la cantonnade des refrains connus. *Beau chevalier qui partez pour la guerre — Beau chevalier quand nous reviendrez-vous ?* Carco enchaîne là-dessus des refrains qui sont à lui et dont les notes fêlées résonnent sur deux mots : deux mots qu'il a mis jadis en titre au recueil complet de toute sa poésie, « la bohème et mon cœur ».

Je me souviens de la bohème,
De mes amours de ce temps-là !
O mes amours, j'ai trop de peine
Quand refleurissent les lilas...
Qu'est-ce que c'est que cette antienne ?
Qu'est-ce que c'est que cet air-là ?

Un coup d'œil complice nous fait signe, du coin de la paupière. Eh oui, nous le connaissons, cet air-là. Ça ne fait rien, cher Francis, nous l'aimons bien. Chantez-le encore. Allez-y !

O mes amours, j'ai trop de peine :
Le temps n'est plus de la bohème.
Au diable soient tous les lilas !
Il pleut dans le petit jour blême,
Il pleut, nous n'irons plus au bois.
Toutes les amours sont les mêmes,
Les morts ne ressuscitent pas.

La rengaine est décidément charmeuse, autant que le chanteur l'a voulu. Le poète de *l'Ombre* et des *Petits Airs* trouve un climat pour lui dans les clairières mouillées du Valois, où l'on ne sait si les fantômes qui passent dans les halliers sont des figures de brouillard ou bien des amoureuses désolées qui ont fui leur tombeau. Carco poursuit ces ombres blanches. Il se laisse conduire par elles. Et voici qu'elles n'ont qu'à suivre Nerval lui-même pour passer des campagnes boisées à certaines rues de Paris où Carco a la patrie de son œuvre. Gérard de Nerval ne s'est-il pas pendu, une nuit d'hiver, dans cette rue disparue qui portait le nom de la Vieille-Lanterne et qui se trouvait vers le bas de la rue Saint-Denis ?

D'autres thèmes chers à Carco reviennent dans un flot musical, et ce n'est plus par un vieil orgue mais par un accordéon qu'ils seraient rythmés. La petite suite nervalienne est accomplie. C'est une charmante ariette qui met dans la couronne poétique de Carco une fleur de plus.

RENÉ BASCHET

(1860-1949)

C'est une grande figure de l'édition qui disparaît avec René Baschet, membre de l'Institut, commandeur de la Légion d'honneur.

Né à Paris le 6 mai 1860, René Baschet était le fils de Ludovic Baschet, éditeur d'art bien connu. Il avait acquis dès sa jeunesse une formation technique et artistique des plus solides. Après avoir dirigé quelque temps *la Revue Illustrée,* il fut nommé directeur-gérant de *L'Illustration* en 1904, en remplacement de Lucien Marc.

Sous son impulsion la revue prit un nouvel essor. Les tirages hebdomadaires s'accrurent rapidement. Leurs chiffres démontrent assez que la formule de la revue plaisait au public. Ce succès, René Baschet le devait aussi à la collaboration d'hommes éminents qu'il s'était attachés : Poincaré, Guglielmo Ferrero, André Tardieu, le comte Sforza, entre autres, et parce qu'il avait su acquérir les droits de reproduire en priorité les Mémoires et souvenirs des grands hommes politiques. Parallèlement il développait *La Petite Illustration,* qui devait constituer une véritable encyclopédie du théâtre contemporain.

Mais plus qu'aux articles publiés, c'est peut-être à leur présentation, à la perfection technique de la reproduction des photographies que *L'Illustration* dut sa notoriété, et là encore le mérite en revint à René Baschet. Qui ne se souvient des numéros spéciaux toujours si abondamment illustrés et en particulier des « Noëls » si riches de reproductions en couleurs qu'ils constituent de véritables albums d'art de renommée mondiale ?

Pour arriver à de tels résultats il fallait disposer de moyens techniques appropriés. L'immeuble primitif du 13 de la rue Saint-Georges devint vite trop étroit. René Baschet fit alors l'acquisition des immeubles contigus et put ainsi agrandir son imprimerie. Pas assez cependant. Car pour assurer les tirages qui lui étaient demandés il dut recourir à l'imprimerie de Saint-Mandé, véritable champ d'expériences qui annonçait déjà la création à Bobigny, en 1933, de l'imprimerie la plus moderne d'Europe.

La valeur artistique de *L'Illustration,* véritable œuvre d'art, était alors universellement reconnue. C'est sans doute ce que l'Académie des beaux-arts voulut souligner lorsque le 18 mai 1935 elle accueillit René Baschet comme membre libre à la place laissée vacante par le décès de Justin de Selves.

René Baschet avait une silhouette bien caractéristique. Son toupet, sa petite moustache et sa barbiche lui donnaient l'allure d'un véritable mousquetaire. Ce qui dominait en lui c'était sa grande bonté jointe à une simplicité proverbiale. Sa réputation de grand honnête homme, son affabilité, son désir aussi de rendre service à quiconque le sollicitait l'amenèrent à présider bon nombre d'associations syndicales professionnelles.

Animateur d'un journal presque centenaire, qui à travers toutes les vicissitudes traversées par la France depuis 1843 n'avait jamais cessé de paraître, il crut de son devoir d'en poursuivre la publication en 1940 et il fut atteint à la libération par les mesures qui suspendirent tous les journaux parus sous l'occupation.

Cruellement éprouvé par cette décision qui interrompait l'œuvre à laquelle il avait consacré sa vie, René Baschet, jusque-là remarquable d'activité, déclina rapidement. Il devait s'éteindre le 7 août dernier.

Dans cette maison encore tout empreinte de sa personnalité *France-Illustration,* qui s'attache malgré les difficultés à continuer la tradition de son illustre devancière, se devait de rendre hommage à cette grande figure de la presse périodique contemporaine.

PETITES CHRONIQUES

MOULAY HASSAN EN FRANCE

Ayant pris part à la croisière du navire-école *Jeanne-d'Arc*, le fils aîné du sultan du Maroc, S. A. I. Moulay Hassan, a été l'hôte à Brest du préfet maritime de la 2e région, le vice-amiral Robert.

On voit ici le jeune prince en compagnie de S. E. Si Kaddour ben Gabrit, qui était venu l'accueillir à Brest.

Poursuivant ensuite son voyage, S. A. I. Moulay Hassan a séjourné à Paris, où il a rendu visite, à l'Elysée, au président de la République. Le général Juin l'accompagnait en cette occasion.

REMISE DE DÉCORATION

S. E. M. Daniel Lévi, ambassadeur de France en Inde, a remis récemment la cravate de commandeur de la Légion d'honneur à sir Thomas Elmhirst, maréchal de l'Air, commandant en chef de la Royal Indian Air Force, pour les services rendus pendant la guerre aux forces aériennes de la France libre. On voit sur notre photographie, derrière sir Thomas Elmhirst, le général K. M. Cariappa, commandant en chef des Forces terrestres.

LA POLITIQUE AFGHANE

L'Afghanistan, qui paraît appelé à jouer un rôle important parmi les nations d'Asie, s'efforce de se développer économiquement tout en orientant sa politique dans un sens démocratique. Le roi, S. M. Mohammed Zaher Khan, désire donner une impulsion vigoureuse à son pays. Il a exposé lors de l'ouverture du parlement un programme large et réaliste où il a affirmé son désir de coopérer à tout ce qui peut contribuer à la paix du monde.

LE LIVRE QUE VOUS DEVEZ AVOIR LU SI VOUS VOUS INTÉRESSEZ A...

L'HISTOIRE DE L'ART :

Louis Hautecœur, *Histoire de l'architecture classique en France : le Règne de Louis XIV* (A. et J. Picard, IX-939 pages en deux volumes grand in-4°).

La matière de cet ouvrage magistral a fait l'objet d'un cours à l'Ecole du Louvre. M. Hautecœur y a mis en œuvre une documentation impressionnante : son livre est lui-même une architecture où l'art de la composition et le sens des proportions réalisent une harmonie parfaite.

Le contraste est grand qui oppose le style qui règne au temps de la jeunesse de Louis XIV à celui qui s'ébauche au début du XVIIIe siècle. Quittant la voie frayée par la plupart de ses prédécesseurs, M. Hautecœur s'attache à montrer l'interférence des faits économiques, des doctrines, des mœurs et des modes dans l'esthétique monumentale. Le classicisme se présente ainsi sous des visages successifs. Et l'on peut établir une courbe parallèle entre les écrivains et les architectes, entre Corneille et Racine comme entre François Mansart et Bullet ou Jules Hardouin. Ce dernier, après avoir offert à Louis XIV des ensembles aussi majestueux que ceux de Le Vau, enjolivera son style lorsque le roi aura fait succéder à ses amours passionnées l'intimité raisonneuse de Mme de Maintenon et les câlineries mutines de sa petite bru, la duchesse de Bourgogne.

Au début du siècle le classicisme s'épure et élague l'inutile. Puis sous le ministère de Mazarin un art théâtral et pittoresque charme le roi. Après 1660 Colbert et les ingénieurs militaires s'attachent à la solution de problèmes pratiques tandis que l'Académie fonde la beauté sur l'équilibre et la justesse des proportions. Après 1675 Jules Hardouin-Mansart se détache de la « doctrine » et sacrifie aux goûts nouveaux de la société. L'art hésite entre la régularité des monuments publics et la fantaisie des hôtels particuliers. Tout le développement architectural du XVIIIe siècle est ainsi en germe dans les œuvres du règne de Louis XIV. Mais dès qu'il s'agit de réaliser des ensembles, par exemple l'ordonnance d'une place publique, l'architecte retrouve les canons classiques.

L'ouvrage — répétons-le, lui-même monumental — de M. Hautecœur, enrichi de près d'un millier d'illustrations, est complété par des généalogies d'artistes, un répertoire des couvents construits sous Louis XIV, une chronologie des orgues et un index.

L'HISTOIRE CRIMINELLE :

Léon Treich, *Treize énigmes criminelles* (Amiot-Dumont, 192 pages), dans la collection des « Archives du Crime ». Après avoir consacré les précédents volumes de cette série aux Crimes parfaits, aux Dévoyés criminels, aux Drames du poison et aux Grands Tueurs, M. Treich évoque ici les affaires sur lesquelles le mystère continue de planer. il découvre des points obscurs ou trou- Il rouvre ainsi le procès de Calas, où blants, et se demande si le jeune Calas n'a pas été victime d'un crime crapuleux, ou même tué par son frère cadet : l'héroïsme de Jean Calas sur l'échafaud ne serait alors que l'expression d'un sublime sacrifice paternel. Et la version du suicide, affirmée par Voltaire et retenue par la justice qui réhabilita le condamné, s'effondrerait...

Il refait de même le procès de Fualdès, qui aurait été détenteur des papiers du « dauphin », papiers qui disparurent le lendemain de l'assassinat. On sait que Barrès se rendit à Rodez pour élucider — sans y réussir — ce mystère. Deux joueurs de vielle étouffaient avec leur instrument les cris du procureur Fualdès pendant qu'on l'égorgeait ; vingt-quatre ans plus tard on retrouva sous le mur d'un jardin qui avait appartenu à l'un des condamnés le squelette d'un homme avec les débris d'une vielle... Crime politique ou drame passionnel ? On hésite encore.

Après nous avoir fait revivre l'affaire Stenheil l'auteur nous présente « le crime parfait » : l'assassinat de Lœtitia Toureaux, en mai 1937, dans une voiture du Métropolitain. La jeune femme est la seule voyageuse montée en premières : une minute et quelques secondes plus tard, à la station suivante, on la découvre morte avec un couteau planté dans la gorge. Personne ne l'a suivie et cent cinquante voyageurs étaient sur le quai. Aucun témoin n'a pu donner la moindre indication. Et, à douze ans de distance, l'énigme reste impénétrable.

ALBERT MOUSSET.

EXPOSITION EN PROVENCE

En Avignon, dans l'immense chapelle des papes, on a voulu faire quelque chose de sensationnel en organisant une exposition d' « art mural ». Au vrai, le terme d'art mural est assez abusif, car on nous montre surtout des tableaux de dimensions exceptionnelles — et rien qui fasse vraiment corps avec le monument. D'imposants morceaux connus depuis longtemps déjà ont été amenés qui donnent à cette manifestation une allure de rétrospective. Ainsi a-t-on accroché la première version de *la Danse*, de Matisse et le vaste panneau sur le « transport des forces » que composa Fernand Léger en 1937 pour le palais de la Découverte. Mais il y a aussi trop de tapageuses médiocrités. La discordance est totale entre l'alignement disparate des œuvres présentées et la grandiose harmonie de l'architecture qui les reçoit; dans tous les sens du terme : c'est parfaitement inconvenant. On fait des efforts pour intégrer l'art contemporain au palais des Papes ; mais transformer ses murs vénérables en cimaises pour des essais d'avant-garde plus ou moins réussis n'est-ce pas un signe de l'esprit de confusion de notre temps ?

B. CH.

LA « SERINGUE A PROPULSION »

Ayant passé brillamment le stade des essais, une petite invention présentée il y a quelques mois à peine au congrès médical de Washington entrera prochainement en usage dans les hôpitaux américains.

Il s'agit d'un instrument destiné à remplacer les seringues, et surtout les aiguilles utilisées jusqu'a présent pour les injections hypodermiques. On le « charge », comme une arme, de cartouches métalliques contenant le liquide à injecter. Une simple pression suffit alors pour libérer un piston à ressort qui « propulse » le sérum à travers l'épiderme. Le jeu, qui a un diamètre d'un dixième de millimètre, ne laisse aucune trace et est pratiquement indolore.

Tout danger d'infection dû à une seringue mal aseptisée ou d'accident par bris d'aiguille se trouve désormais écarté ; et le nouvel instrument doit permettre d'assurer en cas d'épidémie des vaccinations collectives en un temps record.

Tous les malades l'accueilleront sans doute avec soulagement ; plus particulièrement les diabétiques qui n'auront plus à recourir à une infirmière pour leurs piqûres quotidiennes.

C. T.

UN MONUMENT AU CARDINAL VERDIER

Dans l'Aveyron, à la Croix-Barrès, son village natal, un monument à la mémoire du cardinal Verdier vient d'être inauguré. Il est l'œuvre du sculpteur Louis Chavignier, qui a représenté l'ancien archevêque de Paris dans une attitude qui symbolise à la fois le chef spirituel et le grand bâtisseur que fut Mgr Verdier. Deux bas-reliefs rappellent l'enfance paysanne du cardinal, puis les « chantiers », auxquels il consacra tant d'activité et d'où sortirent tant d'églises.

A l'inauguration la messe pontificale fut célébrée par Mgr Moussaron, archevêque d'Albi. Puis des discours furent prononcés par Mgr Courbe, l'un des anciens collaborateurs du cardinal, et par M. Ramadier, parlant au titre de compatriote. Le ministre de la Défense nationale a rendu hommage à la clairvoyance politique et au sens social du cardinal Verdier.

UN MESSAGE DU CARDINAL SALIÈGE SUR LA PAIX

A l'occasion de l'Assomption le cardinal Saliège, archevêque de Toulouse, vient d'adresser un message à son clergé et à ses fidèles, dans lequel il parle de la paix.

« Il n'y a pas de paix sans Dieu, déclara-t-il, il n'y a pas de paix contre Dieu.

» Sans Dieu et contre Dieu il ne peut y avoir que la paix des cimetières, que la paix de l'homme devenu esclave...

» Vous le voyez bien, les hommes sont impuissants à bâtir la paix. Ils désirent la paix, ils appellent la paix, ils bêlent la paix, et la paix ne vient pas et la paix ne se fait pas. Ils continuent à se détruire. Les camps de concentration où l'on meurt à petit feu se multiplient. Les nations comme les individus veulent dominer, veulent s'enrichir. D'autres ont peur et ne veulent pas être écrasés. »

LE PASTEUR BOEGNER EN AMÉRIQUE DU SUD

Le pasteur Boegner, président de la Fédération protestante de France, est en ce moment en Amérique du Sud, où il a été chargé par le Conseil œcuménique des églises de visiter les églises protestantes de ces pays.

Il a résidé jusqu'au 4 août à Buenos-Aires, où s'est tenue une assemblée générale des églises protestantes sud-américaines. De là il s'est rendu en Uruguay avant de gagner Santiago-du-Chili, Sao-Paulo et Rio-de-Janeiro.

A son retour le pasteur Boegner passera par Dakar.

LISBON—COURIER

Directeur : Guilherme Pereira de Carvalho.

Revue internationale de tourisme aérien, unique au Monde — parcourt le Monde en 48 heures — — distribuée par 16 compagnies d'aviation.

Paraît régulièrement tous les mois !

Lisez et abonnez-vous !

Siège, Rédaction et administration :

Largo S. Julião — Tél. : 27766

Lisbonne **PORTUGAL**

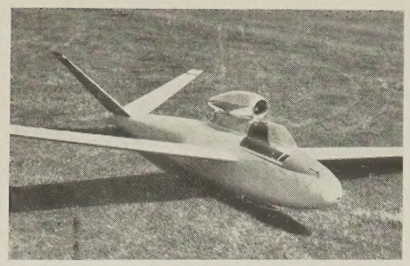

LES PROGRÈS DE LA PROPULSION PAR RÉACTION

La propulsion par réaction, qui l'emporte sans discussion sur le moteur à explosions quant à la légèreté et à la vitesse, fait régulièrement quelques progrès du côté du rayon d'action et surtout de l' « autonomie », c'est-à-dire de la durée de vol sans condition de vitesse, qui sont ses points faibles.

Le plus récent est l'extension aux chasseurs à réaction du procédé de ravitaillement en vol, qui a permis il y a quelques mois le tour du monde sans escale par une « Superforteresse ». La première expérience a été faite le 7 août par le pilote Patrick Hornidec sur un biréacteur Gloster Meteor. L'appareil a pu tenir l'air durant douze heures trois minutes, au lieu des deux heures de vol dont il dispose normalement. Le parcours a été de 5.700 kilomètres à la vitesse moyenne d'environ 480 km.-h. ; la consommation, de 11.350 litres d'essence.

L'application militaire immédiate de l'expérience est l'escorte à grande distance des bombardiers lourds par des chasseurs à réaction, dont quelques avions-citernes assureraient le ravitaillement.

Une deuxième extension du domaine annexé par le turboréacteur est l'installation récente sur un planeur d'un moteur auxiliaire léger lui assurant soit des possibilités de décollage autonome, soit des performances en altitude qu'on ne peut demander à un planeur non motorisé. L'installation est due aux établissements Fouga, qui ont monté sur un planeur CM-8-R-13 un turboréacteur TR-011, des usines Turboméca, d'une poussée maximum de 90 kilos. Le turboréacteur, monté sur le fuselage, dirige son échappement à l'intérieur du V de l'empennage. La vitesse maximum réalisable est de 250 km.-h. ; le plafond atteint, 10.000 mètres.

Le planeur ainsi équipé est le premier avion à réaction intégralement français.

C. R.

LE CONTRASTE DE PHASE

Ce nom désigne un dispositif adapté au microscope et qui permet de déceler sur des objets non colorés des détails transparents qui occasionnent aux faisceaux lumineux qui les traversent une déviation partielle. Ces détails demeureraient sans le secours de ce procédé invisibles ou difficilement visibles. On voit donc l'intérêt qu'il offre pour certaines opérations chirurgicales et pour les travaux de laboratoire.

Les photographies qui illustraient l'article *l'Eau que nous buvons*, paru dans notre numéro du 7 mai, ont été prises avec l'équipement de contraste de phase — que nous montrons ici — construit par la maison Wild, à Heerburg (Suisse).

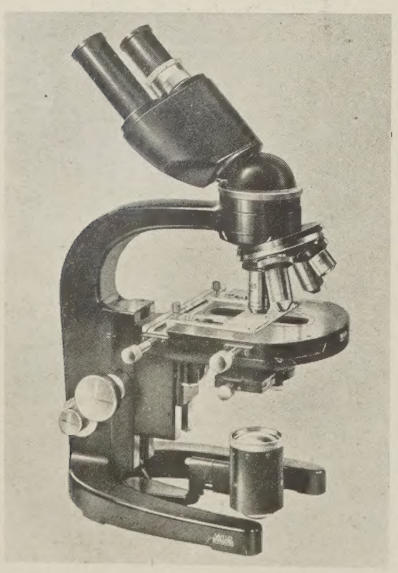

HORLOGES ANCIENNES

L'horlogerie a fasciné au moyen âge de nombreux chercheurs. Depuis la plus haute antiquité le temps se mesurait à l'aide de sabliers, de cadrans solaires ou de clepsydres (horloges hydrauliques). Ces instruments étaient encore en usage lorsque les horloges mécaniques firent leur apparition. Il semble que les premières aient été construites en Orient ; en Europe, les Italiens, et les Allemands surtout se distinguèrent. Dès le XIVe siècle ils mirent au point des mouvements mus par des poids et donnèrent naissance à une industrie qui fit en un siècle des progrès surprenants. En 1560 il existait déjà des horloges indiquant minutes et secondes ; l'horloge de Strasbourg date de 1573. Les premières montres parurent à la même époque ; puis les horloges à pendule, dont l'application est due à Huyghens, de même que l'invention du ressort spiral. C'est seulement à cette époque que l'horlogerie acquit cette qualité indispensable : la régularité mécanique.

La rareté, la curiosité de certaines pièces en font aujourd'hui des objets de collection très recherchés. Ainsi, on a pu voir cette année à l'Hôtel Drouot un curieux ensemble d'horloges anciennes. Toutes provenaient du XVIIe siècle. Un grand cadran solaire de Salzbourg en cuivre gravé et verni, à pieds garnis de vis réglables, a trouvé amateur à 37.000 francs. Une horloge de table en forme de monument à coupole et obélisques en cuivre gravé et doré, de travail allemand (probablement d'Augsbourg), s'est vendue 130.000 francs ; les quatre faces portaient chacune un cadran indiquant l'heure, la position des astres et la sonnerie. Une curieuse pendule de marine, dite « boule de Venise », dont le cadran tournant au diamètre d'une sphère était mû par un système de suspension entraîné par le poids même de l'instrument, a trouvé preneur à 62.000 fr.

Certaines petites horloges de table établissent le stade intermédiaire entre la montre et la véritable horloge. De forme généralement cylindrique, elles sont finement gravées et ciselées. Une de ces petites horloges, décorée de scènes champêtres montrant sur une face un cadran horaire à une seule aiguille et sur l'autre un cadran solaire avec boussole d'orientation, a été adjugée 135.000 francs ; une autre, de forme octogonale, 130.000 fr. et une plus rare encore, décorée de grotesques animaux et mascarons, portant la signature d'Abraham de la Garde, à Blois (horloger de Catherine de Médicis en 1588 et du roi en 1591), 175.000 francs.

Le plus curieux de tous ces instruments était un réveil en cuivre doré et gravé combinant le mécanisme d'une horloge à celui d'un fusil : en effet, à l'heure dite un déclic faisait percuter un silex qui actionnait un petit canon et, par un jeu de mèches, allumait une chandelle. On a donné 60.000 fr. pour cette pendule peu courante du XVIIe siècle.

FRANCIS SPAR.

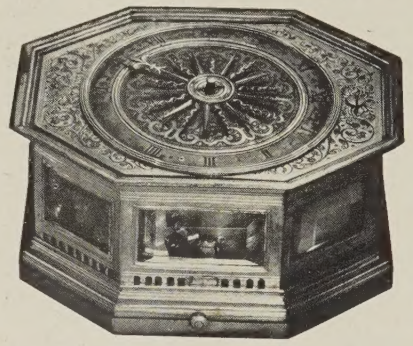

Petite horloge de table, travail français du XVIIe siècle, à cadran rayonnant gravé de rinceaux et mouvement visible à travers huit plaques de cristal biseautées, adjugée 92.000 francs lors d'une vente d'horloges anciennes dirigée par Me Rheims, assisté de MM. Gobert et Leyendecker, experts.

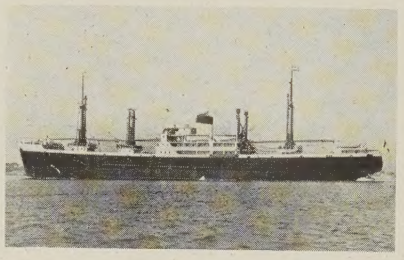

NOUVEAUX NAVIRES DE CHARGE

Les Chantiers de La Seyne viennent de terminer pour les compagnies Cyprien Fabre et Fraissinet le navire *Volta*, destiné aux lignes de la côte occidentale d'Afrique, et qui va effectuer incessamment son premier voyage de Marseille en Afrique-Equatoriale française. Le *Volta* a 129 m. 50 de longueur et 18 mètres de large. Son port en lourd est de 7.100 tonneaux, sa vitesse à pleine charge, de 15 nœuds, la propulsion étant assurée par trois turbines d'une puissance de 6.350 CV, alimentées par deux chaudières à tubes d'eau timbrées à 25 kilos avec 360 degrés de surchauffe.

Les cales et entreponts de ce navire totalisent 8.596 mètres cubes. Il dispose en outre de huit tanks d'une capacité de 1.947 mètres cubes spécialement aménagés pour tranporter les huiles végétales. Le *Volta* possède aussi trois cabines à deux places et six cabines à une place, toutes munies de ventilation artificielle.

La mise en service du *Volta* sera suivie à intervalle extrêmement bref de celle du *Foria*, également construit à La Seyne et dont les caractéristiques sont exactement les mêmes.

PANORAMA RADIOPHONIQUE

Gioacchino Rossini était un génial improvisateur. Il a laissé des partitions théâtrales d'une verve éblouissante, d'une qualité facilement accessible à tous. Populaires en Italie et en France, elles gagnèrent les autres pays. On assiste maintenant à leur total épanouissement sur les ondes. La simplicité de leurs accents, la continuité de leur ligne mélodique les rendent particulièrement aptes à servir de trait d'union entre les auditeurs ; elles font naître la joie dans les foyers. L'ouverture de *Cendrillon, le Siège de Corinthe* ont ainsi intéressé des familles entières.

Un charme très particulier, issu également d'un élan spontané, se dégage des chansons entraînantes exprimées autrefois par les manœuvres qui chargeaient les balles de coton sur les bateaux à vapeur remontant le Mississipi. Elles ont été diffusées directement de New York, où une voix d'Amérique assura que le folklore de cette grande nation subit des changements surprenants du fait de la multiplicité des usines. Les descendants des générations actuelles n'iront plus dans les campagnes rechercher les purs chants du terroir. La mélodie populaire s'épanouit maintenant dans les entreprises industrielles, où elle rythme l'effort du travailleur devant sa machine.

W.-L. LANDOWSKI.

A LA RECHERCHE D'ALIMENTS NOUVEAUX

Un groupe de biologistes américains affirment être en mesure d'assurer le ravitaillement d'une moitié du globe sans recourir aux produits de la terre.

L'humanité dépend d'un champ de blé et d'un troupeau de porcs, dit ce rapport, et elle dispose de moins d'un seizième de la surface terrestre pour cultiver les produits nécessaires à son existence. Il suffirait donc pour résoudre le problème du ravitaillement de trouver au blé et au porc deux remplaçants se contentant, pour vivre, de soleil et d'eau.

Le « successeur » du porc était découvert dès la fin de la guerre par un savant britannique sous forme d'une levure : la *Torullœ*, expérimentée à la Jamaïque, où une usine produit quotidiennement 5 tonnes de cet aliment nouveau. Restait à trouver un végétal capable de nourrir cet animal : c'est un autre microorganisme, la *Chlorella*.

Des savants américains ont déjà établi le plan d'une usine-type dans laquelle de grands bassins à l'air libre permettraient à la Chlorella de se développer avant d'être « moissonnée », au moyen de pompes, et donnée en pâture aux Torullœ. Les plans prévoient 70 hectares de bassins produisant 200 tonnes d'algues par jour, soit l'équivalent de 35.000 tonnes de viande par an !

NOUS AVONS LU POUR VOUS

Mourir en homme, par Paul Mousset (Bernard Grasset).

La magnifique exposition de Gauguin à l'Orangerie est venue rappeler avec une force incantatoire la séduction des îles du Pacifique. Toute une tradition littéraire où se détache le nom de Loti s'éveille à l'évocation de ces terres d'enchantement. Paul Mousset y a longtemps vécu. Mais en donnant Tahiti et ses voisines pour cadre à son roman il n'a pas cédé à un exotisme conventionnel. Il en était préservé par sa connaissance même de ces paysages. Son livre, s'il décrit avec couleur les îles édéniques, est aussi un récit sobre et émouvant qui nous révèle peu à peu le secret d'un homme de forte trempe qui vient mourir en homme, en juin 1940, sur la terre de France qu'il chérissait jusqu'au sacrifice délibéré.

La Guerre germano-soviétique 1941-1945, du général Guillaume (Payot, édit.). Dans la préface, le général de Lattre de Tassigny a défini le livre du général Guillaume « une œuvre d'un intérêt capital où apparaissent ses éminentes qualités de travail, sa science militaire et son talent déjà connu d'écrivain ». Il ajoute : « C'est la première fois que nous pouvons disposer de renseignements sérieux et contrôlés sur l'un des aspects les plus essentiels de la seconde guerre mondiale. » Ajoutons que l'ouvrage comporte dix photographies documentaires et soixante-trois cartes détaillées.

A ses jeunes lectrices partant pour la mer ou la montagne la *Bibliothèque de Suzette* (Edit. Gauthier Haugueréau) propose trois nouveaux titres.

A vrai dire le premier était déjà connu pour avoir remporté le prix que décerne chaque année un jury exclusivement composé de petites filles. Cette *Maison Forti* est la vieille demeure campagnarde où se réfugie, durant les heures sombres de l'occupation, une famille de dix enfants qui participent, à leur manière, à la lutte entreprise par un maquis proche contre les troupes allemandes. Fort heureusement l'auteur, Françoise-Thérèse Chaurand, sait atteindre à la simplicité et au degré de « schématisation » indispensables.

Les mêmes circonstances servent de prétexte aux locataires de *la Maison des originaux*, de Madeleine Bru, pour se livrer sans retenue à leurs petites manies. Sans la guerre la propriétaire n'oserait entretenir des chèvres dans la salle à manger lambrissée, la terrasse ne serait pas transformée en basse-cour et en jardin potager. Surtout la jeune institutrice, nouvelle venue, ne serait pas obligée d'utiliser les ressources du « judo » pour venir à bout de quatre garnements intrépides...

Histoire « classique » enfin, *la Vengeance d'Apeki*, par Franchel, nous présente, une fois encore, le « grand jeu indien » entre la tribu des « Cercledor » et celle des « Gerjopat ». Une de ces suites de catastrophes particulières aux romans d'aventures amène une grande fille de douze ans à diriger la troupe de ses dix frères et sœurs. L'occasion est bonne de faire le ménage et la cuisine et d'administrer eau oxygénée et ipéca, opération qui fait toujours la joie, on ne sait trop pourquoi, des petites filles.

Trois « histoires » bonnes à occuper ces jours de pluie que l'E. C. M. laisse prévoir pour la fin des vacances !

C. T.

L'ANNUAIRE DES SYNDICATS D'INITIATIVE

On annonce la parution de l'édition 1949 de l'annuaire officiel des syndicats d'initiative ainsi que des vingt-quatre fascicules régionaux tirés de cet annuaire. Cet important ouvrage, que l'on peut se procurer ou consulter sur place au Bureau national des renseignements du tourisme, comporte toutes les indications utiles pour la visite, le séjour, les cures, etc., dans les différentes régions touristiques et thermales de la France métropolitaine et de la France d'outre-mer. Diffusée à travers le monde, cette documentation constitue, d'autre part, un remarquable outil de propagande en faveur du tourisme français.

LE BRIDGE (N° 64)

LE SYSTÈME CULBERTSON 1949
(5e suite et fin)

Les réponses du partenaire à l'ouverture d'1 S.-A.
5. Signal d'arrêt.

Il existe un certain nombre de mains du répondant à 1 S.-A., très faibles, ½ levée d'honneur au plus, mais qui contiennent une couleur de six cartes.

A sans-atout cette couleur est pratiquement sans valeur à cause du manque de rentrée. A l'atout elle rapportera trois ou quatre levées.

Quand le répondant annonce cette couleur pour la première fois (Nord 1 S.-A., Sud 2 ♡), l'ouvreur ignore naturellement combien son partenaire est faible, et redemandera probablement 2 S.-A. La situation du répondant aurait maintenant empiré si le système ne prévoyait pas une convention spéciale pour ce type de main.

Cette convention spéciale est le signal d'arrêt, réservé aux couleurs de six cartes (au moins), où le répondant, ayant montré sa couleur au niveau de 2 trics, la redemande au niveau de 3 trics si l'ouverture a dit 2 S.-A.

Nord ouvreur	Sud
1. S.-A.	2 ♡
2 S.-A	3 ♡ (signal d'arrêt).

Sud a : ♠ 7 2, ♡ D V 8 7 6 3, ◇ 6 4 2, ♣ 8 6.

Il existe un autre type de signal d'arrêt qu'il faut connaître. C'est lorsque le répondant a une main faible et un bicolore 5-5. Il annonce d'abord sa couleur la plus chère, au niveau de 2 trics, sur 1 S.-A. puis, si l'ouvreur redemande 2 S.-A., le répondant propose sa couleur la moins chère au niveau de 3 trics. L'ouvreur est alors averti que le répondant a un bicolore faible, et il doit montrer sa préférence, soit en passant, s'il préfère la seconde couleur (la moins chère), soit en revenant sans saut, au niveau de 3 trics, à la première couleur (la plus chère).

Exemple : sur Nord 1 S.-A., Sud dira 2 ♠ avec :
♠ D 8 7 6 3, ♡ 5, ◇ D 8 6 4 3, ♣ 8 7.
Si Nord dit 2 S.-A., Sud dira alors 3 ◇. Puis Nord devra passer s'il préfère ◇, ou revenir à 3 ♠ s'il préfère ♠.

Sur Nord 1 S.-A., Sud dira 2 ♡ avec : ♠ 6 ♡ A V 8 7 6 ◇ 4 3 ♣ V 10 8 7 5.
Si Nord dit 3 ♡, Sud mettra 4 ♡. Mais si Nord dit 2 S.-A. sur 2 ♡, Nord dira 3 ♣.

Comment montrer un fort bicolore 5-5 ? En montrant avec saut la seconde couleur sur 2 S.-A.

Sud dira 2 ♠ sur 1 S.-A. avec : ♠ R V 8 7 5, ♡ D V 10 6 3, ◇ 9, ♣ 8 2.
Si Nord redemande alors 2 S.-A., Sud sautera à 4 ♡.

Comme on le voit c'est toujours la couleur la plus chère qui est annoncée en premier pour que l'ouvreur puisse manifester sa préférence sans être obligé de demander un tric de plus.

6. Le saut à 3 d'une couleur.

Le saut à 3 d'une couleur, sur 1 S.-A., montre 2 ½ levées d'honneur (ou plus) avec une bonne couleur majeure d'au moins 5 cartes, ou 3 levées d'honneur avec une couleur déclarable quelconque. Il est impératif pour la manche.

Tels sont les principaux changements du système Culbertson 1949.

UNE NOUVELLE RÉPONSE A MON « 5 A L'ATOUT »

Ma convention de chelem du « 5 à l'atout » a déjà séduit pas mal de joueurs, par sa simplicité et son efficacité. J'en rappelle brièvement les grandes lignes.

Toute demande inutile de 5 trics à une couleur, qui n'est pas une interrogative, est un essai de chelem avec, comme atout obligatoire, la couleur où l'on a dit 5 trics. Exemples : Nord 1 ♠, Sud 3 ♠. Nord 5 ♠ essai de chelem, avec atout ♠. Nord 1 ♠, Sud 3 ◇, Nord 5 ◇ essai de chelem, avec atout ◇, etc.

Nommons « valeurs » chaque as et le roi d'atout. Cela fait donc cinq valeurs en tout dans le paquet de 52 cartes.

Pour lancer mon « 5 à l'atout », il faut deux valeurs.

Réponses du partenaire.

1. Avec moins de deux valeurs il doit passer.

2. Avec deux valeurs il doit demander le petit chelem à la couleur d'atout (celle où l'on a dit 5 trics).

3. Avec trois valeurs il peut demander le grand chelem à la couleur d'atout s'il est assez fort pour prendre cette responsabilité. Sinon il doit répondre 5 sans-atout, pour montrer ses trois valeurs, laissant au partenaire le choix entre le petit ou le grand chelem.

Telles sont les réponses classiques, prévues dans mon livre : *les Demandes de chelem.*

On sait qu'une chicane n'est jamais comptée comme valeur. La raison en est évidente. Si la chicane est par malheur à une couleur où le partenaire a déjà l'as il pourrait manquer une vraie valeur (as quelconque, ou roi d'atout) sans qu'on s'en rende compte, ce qui déclencherait un désastre.

Par exemple, Nord lance incorrectement 5 ♠ (essai de chelem) avec ♠ as et chicane à ♣, et Sud répond correctement 6 ♠ avec ♣ as et ♠ roi. Les adversaires ont les deux as rouges.

Nord lance correctement 5 ♠ avec les as noirs, et Sud répond incorrectement 6 ♠ avec ♠ roi et chicane à ♣. De nouveau, les adversaires ont les as rouges.

On ne peut donc pas compter une chicane comme valeur. Une chicane n'est pas un as. *Mais rien n'empêche de montrer une chicane si l'on a deux valeurs : deux as, ou un as et le roi d'atout.*

Nord a : ♠ R 2, ♡ R V 3 2, ◇ A R D V 9, ♣ R 4.

Les enchères : Sud 1 ♡, Nord 3 ◇, Sud 3 ♡, Nord 5 ♡ (essai de chelem, avec ♡ atout).

Les réponses classiques de Sud sont : 1. Je passe (avec moins de deux valeurs : par exemple : ♠ A D x, ♡ D 10 9 x x x, ◇ x ♣ D V 10) ; 2. 6 ♡ avec deux valeurs, qui seront forcément deux as ici ; 3. 5 S.-A. ou 7 ♡ avec trois valeurs, qui seront forcément trois as ici.

Supposons maintenant que Sud ait chicane à une couleur noire et deux as. Le grand chelem à ♡ doit être demandé car Sud, ayant redemandé ses ♡ sans y avoir été soutenu, ne peut y avoir moins que ♡ A D x x x ou ♡ A x x x x x et, dans les deux cas, on ne perdra pas de ♡ (11 chances sur 100 de perdre un ♡ dans la pire hypothèse : si Est a ♡ D 10 x et Ouest chicane à ♡).

Mais si Sud répond 6 ♡ sur 5 ♡, Nord sera forcé de passer, ignorant la chicane noire de Sud qui remplace l'as noir manquant.

D'autre part, une réponse de Sud 5 S.-A. ou 7 ♡ serait incorrecte avec seulement deux valeurs. La chicane n'est pas une valeur. Si Sud répondait 5 S.-A. ou 7 ♡ avec, par exemple, chicane à ♠, ♡ as et ♣ as, Nord mettrait 7 ♡ sur 5 S.-A., avec ♠ A x, ♡ R V x x x, ◇ R D V 10 x, ♣ R x, croyant que son partenaire a trois as, et les adversaires feraient la chute avec le ◇ as.

Le grand chelem à ♡ échapperait donc s'il n'y avait ma nouvelle réponse.

Si Sud a chicane à ♠ et deux as, il répondra 5 ♠ sur 5 ♡.

Si Sud a chicane à ♣ et deux as, il répondra 6 ♣ sur 5 ♡.

Si Sud a chicane à ◇ et deux as, il répondra 6 ◇ sur 5 ♡.

Sud ne risque absolument rien à montrer sa chicane puisque si Nord a l'as à la couleur où Sud a chicane Nord peut toujours s'arrêter à 6 ♡.

Il n'y a rien à perdre à montrer la chicane puisque si Sud ne la montre pas il devra demander 6 ♡, avec ses deux valeurs.

Il peut y avoir à gagner si la chicane est précisément à la couleur où Nord n'a pas l'as. Dans mon exemple, sur une réponse 5 ♠ ou 6 ♣, montrant chicane à la couleur nommée, plus deux as, Nord pourra demander en toute certitude 7 ♡.

Mais attention ! Il ne faut pas compter la chicane pour une valeur. Pour montrer la chicane il faut avoir deux valeurs, c'est-à-dire deux as, ou un as et le roi d'atout. On ne peut montrer la chicane avec une seule valeur : as quelconque, ou roi d'atout, puisque la chicane n'est pas une valeur.

Cette réponse, quoique d'un emploi assez rare, complète néanmoins fort heureusement le répertoire des réponses à mon « 5 à l'atout ».

ÉTUDE 53

LE MORT :
♠ A R D V 10
♡ V 5 4 3 2
◇ A 5
♣ 4

NORD
OUEST EST
SUD

♠ 4 3 2
♡ A R D 6
◇ 4 3 2
♣ A 3 2

Sud joue 7 ♡. Comment faut-il jouer : 1° sur une entame à ♣ ? 2° sur une entame à ♡ ?

ANDRÉ CHÉRON.

PHILATÉLIE

NOUVELLES DE SUISSE

Deux jolies séries ont vu le jour en *Suisse* le 16 mai. La première commémore le centenaire des postes fédérales et comprend trois valeurs, héliogravées en trois couleurs : 5 c. (cor de poste), 20 c. (diligence des postes), 30 c. (deux automobiles des P. T. T.).

L'autre est également formée de trois timbres destinés à célébrer le 75e anniversaire de la fondation de l'U. P. U. (Union postale universelle). On a ainsi un 10 c. (monument de l'U. P. U. à Berne), un 25 c. (globe terrestre) et un 40 c. (globe terrestre entouré de colombes).

La série annuelle de la *Fête nationale* paraît le 15 juin. Elle se compose, comme d'habitude, de quatre vignettes. La première, 5 + 5 c., est gravée et a pour sujet un facteur délivrant des lettres ; les trois autres, 10 + 10, 20 + 10 et 40 + 10, représentent chacune une maison paysanne différente et sont héliogravées.

Au *Liechtenstein* a paru le 23 mai la seconde tranche de la série des tableaux célèbres : 30 rp. sépia (auto-portrait de Rembrandt), 40 rp. bleu pâle (portrait d'homme, par Quentin Massys), 60 rp. gris olive (portrait par Jean Fouquet), 90 rp. ocre (portrait par Bernhardin Strigel).

En outre un 40 rp. bleu commémoratif du 75e anniversaire de l'U. P. U. a été mis en vente à la même date.

La cinquième exposition philatélique de Vaduz nous vaudra un bloc composé de trois timbres non dentelés : 10, 20 et 40 rp.

J. BELLAY.

UN BON CONSEIL POUR LES
SOURDS
N'achetez jamais un appareil électronique moderne sans faire un essai de
L'AUDIPHONE
de réputation mondiale, et dont le prix est abordable. Vous serez émerveillé de la pureté de l'audition.
Remboursement partiel par les A. S.
Examen scientifique du degré de surdité par Audiomètre de la WESTERN-ELECTRIC-Company de NEW-YORK
10, rue du 29 Juillet — OPE 75-39
à 50 mètres du Métro Tuileries

HOTELS et VILLÉGIATURES
NORD
VOS VACANCES
AU TOUQUET
La Mer - la Forêt - le Paradis des sports.
SUISSE
HOTEL BEAURIVAGE ET D'ANGLETERRE
LOCARNO
Premier ordre. Grande terrasse fleurie sur le magnifique quai. Cuisine française et italienne. Bonne cave. Ouvert toute l'année. Pension depuis 16 francs.

PYRENE PP
Protection contre L'INCENDIE
Ets PHILLIPS & PAIN
MONTROUGE-SEINE

SIRÈNE ET SCAPHANDRIER (COMPLAINTE BRETONNE ET SOUS-MARINE), par CAMI.

Un jour, tout au fond de l'onde,
Un scaphandrier, plongeant,
Vit une sirène blonde
Au corps d'écailles d'argent.
La belle lui dit : « Beau masque,
Devant un minois joli,
On doit enlever son casque,
A moins d'être un impoli ! »

Le scaphandrier réplique :
« — Pardon, sirène aux yeux verts,
Mais la pression hydraulique
M'oblige à rester couvert ! »
« — J'aurais voulu, c'est dommage,
D'un doux baiser te griser !...
Mais avec ce coquillage
Ton hublot je vais briser !... »

Lors le gars du Finistère
Murmura : « J'étions péri !
Je reverrions plus ma terre
Avec ses ajoncs fleuris ! »
Le verre éclate, et la bouche
Du pauvre gars fasciné
Reçoit un baiser farouche,
Plus long que ceux du « ciné ».

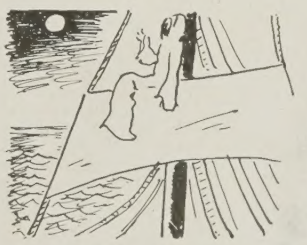

Du baiser de la sirène
Périt le scaphandrier,
Et depuis son âme en peine
Chante dans le grand hunier :
« Gars de Paimpol ou de Rennes,
De Brest ou de Saint-Malo,
N'embrassez pas les sirènes
Qui vous font de l'œil sous l'eau !

Car leur baiser de vampire
Ça ne durions point beaucoup,
Rapport qu'il faut qu'on respire,
Alors on boit le grand coup !...
Mais un baiser de sirène
C'est pourtant si bon, mon diou !
Que ça valions bien la peine
De « dévisser son biniou » ! »

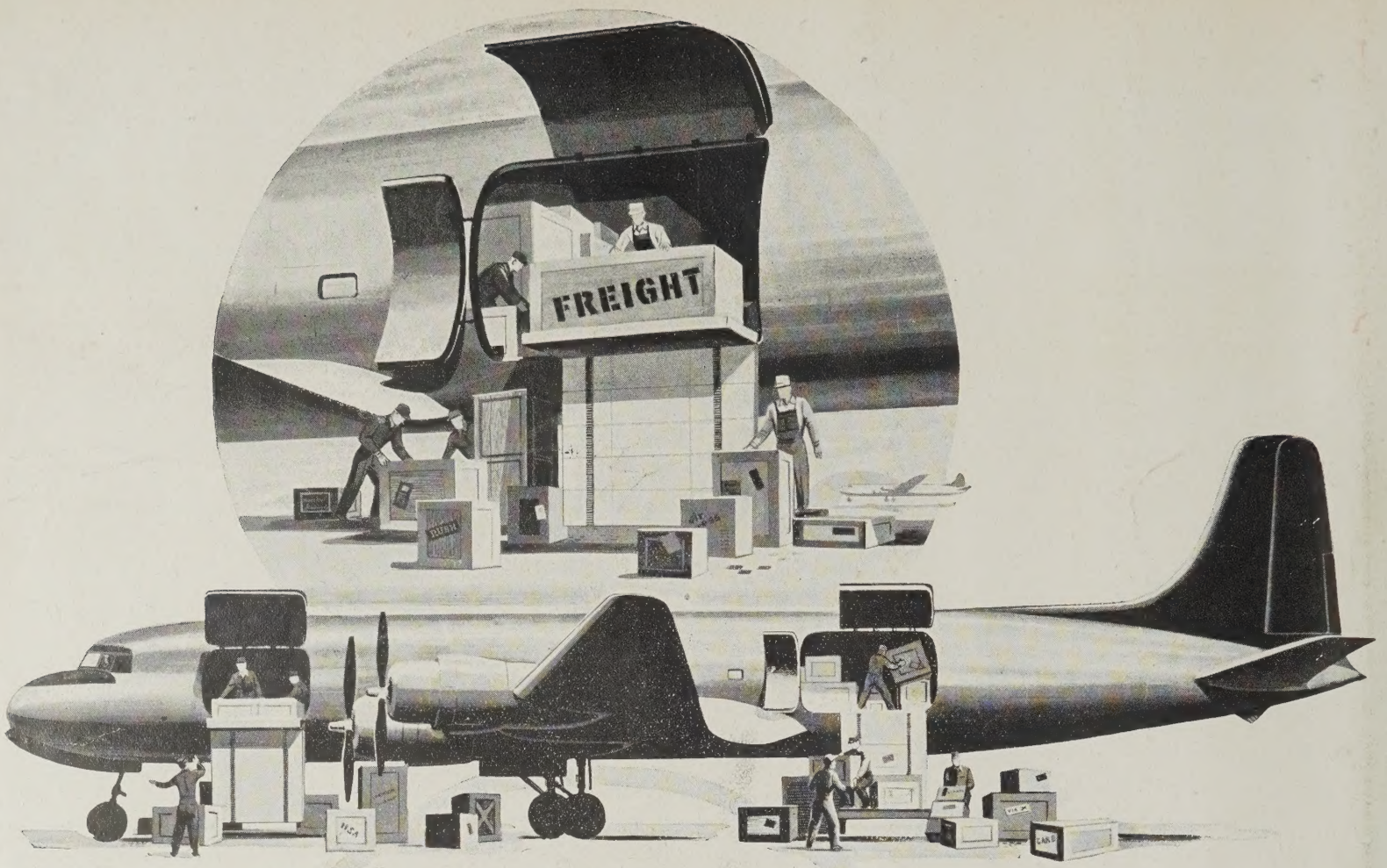

Douglas ouvre la voie au nouvel

âge du FRET aérien

Le *Liftmaster* hâtera la venue de "*l'Age du Fret Aérien*", car

- *là où il fallait 3 avions, 2 suffiront*
- *là où il fallait 4 mécaniciens pour l'entretien, 3 suffiront*
- *là où il fallait dépenser 3 unités monétaires, 2 suffiront*

Dans tous les cieux résonnera bientôt le ronflement des puissants moteurs du nouveau cargo géant de l'air, le **Douglas DC-6A Liftmaster,** transportant 15 tonnes de marchandises à 500 km. à l'heure.

Voici enfin un avion capable d'accélérer le transport d'une quantité accrue de fret — un avion qui permettra de réaliser en appareils, en personnel et en frais d'exploitation une économie vitale pour le transporteur, qu'il soit commercial ou militaire.

Répondant à une demande mondiale, voici la version cargo du célèbre **DC-6,** l'avion qui a déjà affirmé sa suprématie incontestable au cours des milliards de kilomètres-passagers qu'il a effectués.

Pionnier de l'Age du Transport Aérien, Douglas contribue grandement à l'avènement de "l'Age du Fret Aérien". Le **DC-6A Liftmaster,** transportant plus vite des chargements plus lourds, aura une influence révolutionnaire sur le progrès économique de tous les pays.

Plus de passagers et plus de fret voyagent plus loin par

DOUGLAS

DC-6A LIFTMASTER *(en cours de montage)*

D5

Douglas Aircraft Company, Inc., Santa Monica, Californie. Division Européenne - Aérodrome de Haren - Bruxelles, Belgique

Le Directeur-Gérant :
G. CAHEN-SALVADOR.

Société Nationale des Entreprises de Presse. — Imp. de Bobigny.
Printed in France. — Publication hebdomadaire.

Dépôt légal 3e trimestre 1949.
Imprimeur nº 79.